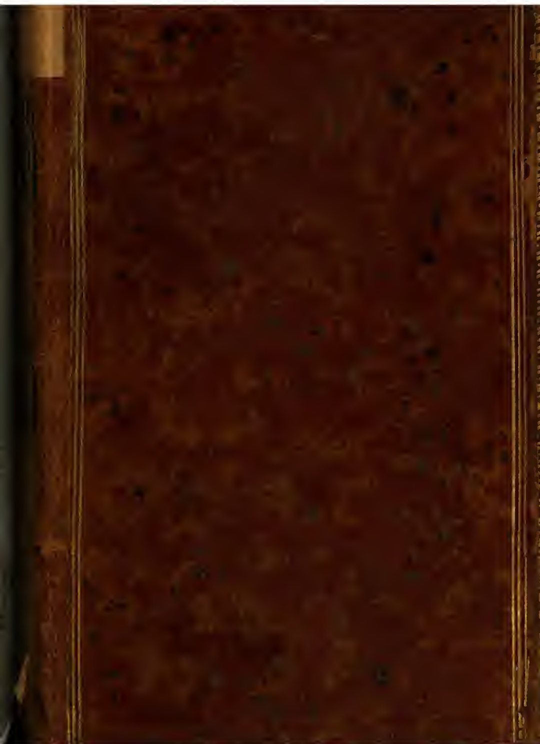
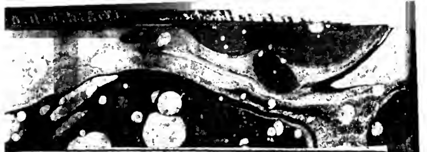
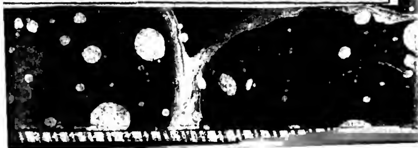
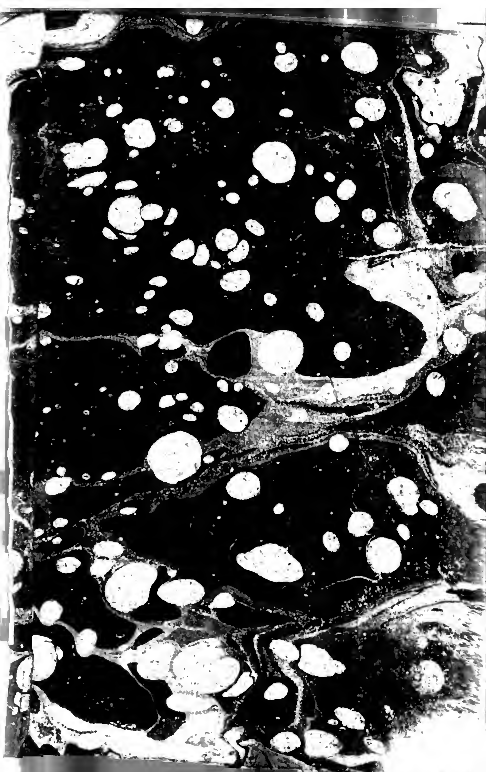








BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.

Première Classe.

VOYAGES.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre soit brochés, soit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés sur tranche, ainsi qu'avec ou sans le nom de chaque Souscripteur imprimé au frontispice de chaque volume.

La souscription pour les 24 vol. reliés est de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souscripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poste que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de poste.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.
VOYAGES.
TOME VINGTIÈME.



A PARIS;

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

1791.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.
VOYAGES.
LETTRE XXXVI.

Du Cap de Bonne-Eſpérance.

ME voici, Madame, ramené au Cap par des circonſtances impérieuſes, beaucoup plutôt que je ne le deſirois. J'y ſuis malgré moi, & j'attens le départ prochain d'un navire, qui doit faire voile pour le Congo. J'aurai pour compagnon de voyage un Portugais avec lequel je viens de faire connoiſſance, & que ſon goût pour les voyages promène, comme moi,

dans les différentes parties du globe. La dernière course qu'il a tentée, l'a porté dans l'Abyssinie, vaste ays d'où la nécessité des évènemens m'a éloigné. Cet honnête européen a bien voulu me communiquer un extrait de son journal, & je me hâte, Madame, de vous en faire part, pour suppléer à ce que je n'ai pu vous raconter d'après ma propre expérience.

« L'empire d'Abyssinie a été l'un » des plus grands dont l'histoire » ait jamais fait mention. Il avoit » dix-sept cens lieues d'Allemagne » en longueur, s'étendant depuis la » Mer-Rouge jusqu'au royaume de » Congo, & depuis l'Egypte jus» qu'à la mer des Indes. Il com-

» prenoit alors trente-quatre royau-
» mes & dix-huit provinces ; au-
» jourd'hui il n'eſt pas plus grand
» que l'Eſpagne, c'eſt-à-dire, qu'il
» peut avoir deux cent cinquante
» lieues de longueur, ſur deux cent
» trente de large. Sa ſituation eſt
» entre le ſeizième & le dix-ſep-
» tième degrés de latitude ſepten-
» trionale. Il ſe diviſe en ſix pro-
» vinces & cinq royaumes, dont une
» partie dépend abſolument du roi,
» & l'autre paie ſeulement un tri-
» but, ou forcé, ou volontaire.
» Le royaume de Tigre, qui étoit
» le plus conſidérable de tous, a
» ſecoué le joug de l'empereur
» Abyſſin, au commencement de
» ce ſiècle, & s'eſt érigé en état

» libre ſous une forme de gouver-
» nement républicain.

» Le climat d'Abyſſinie eſt beau-
» coup moins chaud que celui du
» Congo. On y jouit d'un prin-
» tems perpétuel, plus beau & plus
» agréable que le nôtre. Cette
» contrée ayant la ſphère droite,
» les jours & les nuits ſont preſ-
» qu'égaux ; & de même que dans
» tous les pays ſitués ſous la Zône-
» Torride, l'aurore & le crépuſ-
» cule y ſont d'une courte durée.

» L'Abyſſinie eſt arroſée par un
» aſſez grand nombre de rivières &
» de lacs, parmi leſquels le Nil
» tient le premier rang. C'eſt dans
» ce royaume qu'il prend ſa ſource,
» au douzième degré de latitude,

» & ſous le cinquante-troiſième de
» longitude. La Iakaze & le Ma-
» leg ſont encore deux rivières con-
» ſidérables qui ſe jettent dans le
» Nil. Le Dambéa eſt le plus grand
» de tous les lacs. Il a environ trente
» lieues de long & douze de large.
» Il renferme ſix îles d'une aſſez
» grande étendue, qui toutes, à
» l'exception d'une ſeule, ſont poſ-
» ſédées par des moines.

» Les montagnes ſont en plus
» grand nombre encore que les
» rivières, & il s'y en trouve plu-
» ſieurs d'une hauteur très-conſi-
» dérable.

» Le ſol de l'Abyſſinie eſt d'une
» fertilité admirable, tant dans les
» plaines que dans les vallées. Il

A iij

» donne deux moiſſons par an,
» & toutes les ſortes de grains y
» peuvent être cultivées avec ſuc-
» cès. Les fruits les plus communs
» ſont le raiſin, la pêche, la gre-
» nade, l'amande, la figue, la
» datte, & tous ceux que produit
» l'Egypte, ſans en excepter la
» canne à ſucre.

» Parmi les plantes médicinales
» qu'on y voit en quantité, & qui
» ſont inconnues en Europe, on
» en remarque une qu'on appelle
» aſſazoé : elle a des vertus ſi
» contraires aux ſerpens, que ſi-
» tôt qu'ils en ſont touchés, ils
» tombent dans un aſſoupiſſement
» qui reſſemble à la mort. Les
» vipères mêmes, qui paſſent ſous

» cette plante, & qui ſe repoſent à
» ſon ombrage, tombent dans une
» telle ſtupeur, qu'on peut les ma-
» nier ſans en avoir rien à crain-
» dre. Il ne faut que manger de la
» racine de cette plante pour être
» en ſûreté au milieu des reptiles
» les plus venimeux.

» Les animaux domeſtiques de
» l'Abyſſinie ſont des chameaux,
» des chevaux d'une taille médio-
» cre & preſque tous noirs; des
» bœufs de deux eſpèces; ſavoir,
» une dont on ſe ſert pour le la-
» bour & les charrois; & l'autre,
» qu'on ne nourrit que pour la tuer.
» Ceux de la première eſpèce n'ont
» point de cornes, ou s'ils en ont,
» elles ſont ſi flexibles & ſi molles,

» qu'elles pendent comme un bras » rompu. Les autres sont gros » comme deux des nôtres ; on les » engraisse avec du lait. Leurs cor- » nes sont si grandes, qu'elles tien- » nent plus de vingt pintes ; car » les Abyssins s'en servent au lieu » de cruches & de bouteilles. Il » n'en faut que quatre pour faire » la charge d'un bœuf. Les ânes, » les moutons, les chèvres, par- » tagent l'état de domesticité avec » les animaux dont on vient de » parler.

» L'éléphant, le caméléopard, » le lion, le tygre, le loup, le zè- » bre & plusieurs autres sortes de » singes, habitent les montagnes » & peuplent les forêts.

» Parmi les amphibies, on re» trouve ici l'hyppopotame, le cro» codile, & d'autres lézards très» voraces & de la grandeur d'un » chien ordinaire.

» L'autruche tient le premier » rang parmi les oiſeaux qui ſont en » grand nombre, & parmi leſquels » on voit l'ibis, le cardinal, eſpèce » de moineau, qui a comme un » camail rouge ſur les aîles.

» La claſſe des inſectes, reptiles » & autres, offre une multitude » de ſerpens; les uns très-gros, qui » ne ſont dangereux que par la » violence de leurs morſures, ſans » aucun venin; & d'autres qui ne » ſont pas plus gros & plus longs » qu'un bras d'homme, & qui

» tuent également, dit-on, les
» hommes & les bêtes par leur
» souffle empoisonné.

» Des insectes moins dangereux
» que ces reptiles, mais beaucoup
» plus terribles, en ce qu'ils ne
» vont qu'en troupes innombrables
» & ne cherchent que les lieux culti-
» vés, ce sont les sauterelles. Elles
» désolent quelquefois des provin-
» ces entières, & y causent une telle
» disette, qu'il faut plusieurs années
» pour en effacer le souvenir. Au
» commencement on se nourrit de
» ces insectes qui sont tant de mal.
» Le desir de s'en venger les fait
» manger avec avidité, quoique ce
» soit une nourriture mal-saine.
» Quand ces sauterelles viennent

» à manquer, la famine se fait
» sentir par-tout : les hommes &
» les animaux périssent par mil-
» liers.

» Il est peu de pays où les abeilles
» soient en aussi grand nombre
» qu'en Abyssinie, & où par con-
» séquent le miel soit plus abon-
» dant. Les unes sont domesti-
» ques, habitant des ruches où
» elles déposent leur cire & leur
» miel. Les autres choisissent leur
» demeure dans des trous d'arbres,
» & sous terre, dans des cavités
» qu'elles pratiquent exprès. Celles-
» ci sont noires & sans aiguillon ;
» leur miel est le plus estimé, &
» leur cire est d'une blancheur
» extraordinaire. La grande quan-

» tité de miel qu'on recueille en
» ce pays, le grand nombre de va-
» ches qu'on y nourrit, autorisent
» à dire sans hyperbole que l'Abyſ-
» ſinie eſt une terre où coulent le
» beurre & le miel.

» Il eſt aiſé de juger que les
» montagnes y étant très-multi-
» pliées, les différens minéraux
» doivent s'y trouver répandus dans
» l'intérieur & même à la ſurface.
» Les parcelles d'or que les ri-
» vières roulent dans leur ſable
» & dépoſent ſur leurs bords,
» l'impoſition à laquelle ces pro-
» vinces ſont aſſujetties envers le
» tréſor impérial, où le tribut ſe
» verſe en or, forment un nouveau
» témoignage qui prouve combien

» l'or eſt abondant dans cette ré-
» gion. L'argent y eſt bien moins
» commun ; on ne le retire qu'en
» petite quantité du plomb auquel
» il ſe trouve mêlé. Le fer dont on
» fait uſage, on le rencontre aſſez
» ordinairement à la ſuperficie de
» la terre.

» L'ignorance des Abyſſins dans
» la minéralogie, leur pareſſe na-
» turelle, la crainte qu'ils ont
» d'exciter la cupidité de leurs voi-
» ſins, qui ne manqueroient pas
» de leur faire la guerre, ſont au-
» tant de motifs qui les empêchent
» de fouiller les entrailles de la
» terre pour y découvrir des mi-
» nes, & qui les réduiſent à ſe
» contenter des parcelles métalli-

» ques que leur offre le hasard à
» la superficie.

» Il y a des montagnes entières
» de sel fossile dont on tire plus
» de profit, & qui est un objet
» général d'échange avec tous les
» royaumes voisins. Il faut peu de
» force pour le tirer tout préparé
» de la mine, parce ce qu'il est
» fort tendre. Mais à l'air, il ac-
» quiert de la solidité & une dureté
» peu différente de celle de la
» pierre.

» Telle est la nature du sol en
» Abyssinie : l'espèce humaine n'y
» a pas été traitée moins favora-
» blement. Les Abyssins sont mieux
» faits de corps & de visage que
» les Nègres. Ils n'ont point,

» comme ceux-ci, le nez plat, les
» lèvres grosses; leur peau n'est pas
» aussi noire, la couleur n'en est
» qu'olivâtre. Dans les conditions
» communes, l'habillement ne con-
» siste qu'en un caleçon, surmonté
» d'une veste de grosse toile de co-
» ton ; mais les gens distingués
» portent de la soie, & sur-tout
» des velours de Turquie, façon-
» nés en habits longs comme les
» vêtemens du Turc. Ils ont un
» soin particulier de leurs cheveux,
» qu'ils portent longs & tressés.
» La jeunesse va tête nue; mais
» si-tôt que l'âge commence à se
» faire sentir, on porte des bon-
» nets ou même des turbans à la
» turque.

» Les femmes ſont encore plus » magnifiques dans leurs habits que » les hommes ; leurs robes fort » amples & fort larges ſont faites » des plus riches étoffes de Tur- » quie. Les pendans d'oreilles, les » colliers, les bracelets ſont pro- » digués dans leurs parures.

» Et cependant les habitations » ne ſont que de miſérables ca- » banes de terre, couvertes de » paille, ou des tentes de toile de » coton. Ces cabanes compoſent » les bourgs & les villages; car » pour des villes, il n'en exiſte » pas une ſeule dans toute l'Abyſ- » ſinie. L'Empereur, les grands ſei- » gneurs, les gouverneurs, les vice- » rois campent toujours. Les meu-

» bles, ainsi qu'on les voit chez
» les peuples errans, se réduisent
» à des nattes, à quelques siéges,
» & à un petit nombre d'ustensiles
» de cuisine. La simplicité des re-
» pas égale celle de l'ameublement.
» Cependant l'usage de la viande
» ne leur est interdit que pendant le
» carême, dont ils sont religieux
» observateurs, ainsi que le prescrit
» la religion grecque qu'ils pro-
» fessent. Point d'hôtelleries, point
» de cabarets en Abyssinie. Un
» homme peut parcourir tout cet
» empire sans qu'il lui en coûte un
» sol. Il arrive dans un village ou
» dans un camp, & lui & toute
» sa suite sont logés & nourris. Le
» maître de la maison où il des-

» cend, court avertir les habitans,
» qu'il lui eſt arrivé un hôte. Auſſi-
» tôt chacun ſe cottiſe ; l'un ap-
» porte du pain, l'autre de la bierre ;
» en ſorte qu'en peu de tems le
» voyageur eſt fourni de tout ce
» qui lui eſt néceſſaire. On prend
» d'autant plus de ſoin de le ſatiſ-
» faire, que s'il arrivoit qu'il eût
» à ſe plaindre, le village ſeroit
» condamné à lui payer le double
» de ce qu'on devoit lui fournir.

» Cette coutume eſt ſi bien éta-
» blie, qu'un étranger qui ne fait que
» paſſer, entre dans la maiſon d'un
» homme qu'il n'a jamais vu, comme
» s'il arrivoit chez ſon plus proche
» parent ou chez le meilleur de ſes
» amis. Il faut louer aſſurément ces

» mœurs hoſpitalières; mais n'ont-
» elles pas des inconvéniens, en ce
» qu'elles entretiennent un grand
» nombre de vagabonds, qui ne
» manquent pas de dépouiller les
» voyageurs qu'ils rencontrent? La
» civilité abyſſinoiſe conſiſte à tirer
» d'une bourſe, que tout le monde
» porte, un petit morceau de ſel, &
» à ſe le donner mutuellement à lé-
» cher lorſqu'on ſe rencontre; au
» bout d'un inſtant on le rend avec
» quelques façons, & on le reſſerre
» dans la bourſe juſqu'à un nou-
» veau ſalut.

» Les femmes ne mènent pas une
» vie fort retirée; elles ſe viſitent
» les unes les autres, & jouiſſent
» de tant de liberté, que la pureté

» conjugale en eſt ſouvent bleſſée.
» La manière dont on apprête les » viandes, eſt fort peu ragoûtante » pour un européen. Tout ce qu'on » mange eſt d'un haut goût extraor- » dinaire & nage dans le beurre : » on cuit le pain tous les jours ; il » eſt plat, mince, & ſi large, qu'il » couvre toute une table, autour de » laquelle peuvent ſe ranger quinze » perſonnes : ni les nappes, ni les » ſerviettes ne leur ſont connues ; les » perſonnes de qualité ne touchent » jamais à ce qu'elles mangent ; elles » ont des pages qui leur coupent les » morceaux & les leur portent à la » bouche. Il eſt de la civilité & du » bel air de manger de gros mor- » ceaux & de faire beaucoup de

» bruit en mâchant ; il n'y a, disent-
» ils, que les gueux, qui ne mangent
» que d'un côté, ou des voleurs
» qui craignent de faire du bruit.
» Leur plus grand régal est une
» pièce de bœuf crue & toute chau-
» de. On ne manque jamais de tuer
» un bœuf toutes les fois qu'on
» donne à manger, & le mets prin-
» cipal est un quartier tout crud,
» fortement assaisonné de poivre &
» de sel. Le sel, qui n'est pas oublié,
» sert à faire une sauce au lieu d'huile
» & de vinaigre. On m'a souvent
» servi ce ragoût, & pour me dis-
» penser d'y goûter, j'ai toujours
» répondu que c'étoit un mets trop
» délicat pour un européen.

» Les boissons ordinaires sont la

» bierre & l'hydromel; les Abyssins
» en boivent à l'excès, lorsqu'ils se
» rendent visite les uns aux autres.
» On perd la réputation de galant
» homme, si on laisse sortir de chez
» soi avec leur raison, tous ceux
» qui viennent faire une visite. Il
» faut se noyer dans la bierre. Après
» les premiers complimens, on s'as-
» sied par terre autour de la cabane;
» un valet apporte un broc ou une
» outre remplie de bierre, il en verse
» dans un pot, commence par y
» boire, puis le présente au plus con-
» sidérable de la compagnie & en-
» suite aux autres. La visite & la
» conversation durent autant qu'il y
» a à boire. Les Abyssins pourroient
» fort bien avoir du vin, mais la pe-

» ne qu'il faut prendre pour le faire
» & pour le conserver les en dégoûte.
» Il y a différentes langues en usage
» en Abyssinie; la plus ancienne est
» celle qu'on appelle *leschanas-gées*,
» la langue d'étude ou la langue du
» royaume de Gées. C'est dans cette
» langue que sont écrits tous les li-
» vres, tant sacrés que profanes;
» elle a beaucoup d'affinité avec
» la langue arabe, & elle semble
» en tirer son origine; elle ne s'em-
» ploie que dans les livres, dans les
» lettres du roi & pour le service
» divin. On se sert ordinairement à
» la cour de la langue appelée *ama-*
» *ra*. Le fondateur de la nouvelle
» dynastie, ayant été élevé à parler
» cette langue, nommée ainsi du

» royaume d'*Amara*, la mit en vo-
» gue. Elle est aujourd'hui si univer-
» sellement répandue, qu'elle suffit à
» qui veut se faire entendre dans pres-
» que toutes les provinces. On passe
» ici pour savant, lorsqu'on joint à
» l'étude de ce dernier idiôme la
» connoissance de l'ancien. L'un &
» l'autre sont rudes & difficiles à
» prononcer pour un étranger,
» parce qu'ils ont des lettres dont
» on ne trouve point les analogues
» dans nos langues européennes.

» La religion des Abyssins est à peu
» près la même que celle des *Koptes*
» d'Egypte, c'est-à-dire, un mélange
» du christianisme grec & des céré-
» monies judaïques & mahométanes.

» L'origine de l'empire d'Abyssinie
» n'est

» n'eſt pas mieux connue que la
» ſucceſſion de ſes rois ; il eſt aſſez
» difficile de rendre raiſon du nom
» de *Prêtre-Jean* que l'on a long-
» tems donné au ſouverain de cet
» état, à moins qu'on ne veuille
» adopter le récit de *Dapper.* Marc
» Paul, célèbre voyageur vénitien,
» ayant fait mention dans ſes voya-
» ges d'un prince qu'il appelle *Prêtre-*
» *Jean*, les portugais qui entreprirent
» la découverte des Indes, le cher-
» chèrent inutilement dans ces con-
» trées. On ſait que ce nom avoit
» été attribué auſſi au grand-lama,
» qui eſt à la fois grand-pontife &
» ſouverain temporel. Un portu-
» gais, convaincu du peu de ſuccès
» des recherches que ſa nation avoit

» faites aux Indes, entendit parler
» du roi d'Abyssinie en passant par
» l'Egypte. Sur ce qu'on lui ap-
» prit que ce prince étoit chrétien
» & portoit une croix entre ses
» mains, il jugea que c'étoit-là
» véritablement le Prêtre-Jean de
» Marc-Paul ; d'après cette opi-
» nion, il donna en Europe ses con-
» jectures pour une réalité, & de-là
» se répandit généralement le nom
» de Prêtre-Jean, pour désigner le
» roi d'Abyssinie ; mais la vérité est
» qu'on l'appelle dans ces contrées,
» *Negusch*, c'est-à-dire, roi, ou
» *Neguscha-Nagascht*, le roi des
» rois. Quand on lui parle, on le
» traite de *hatzegue*, qui revient
» au mot sire. Les Abyssins ne par-

» lent qu'avec beaucoup d'incerti-
» tude de leurs anciens rois ; ils
» n'en font commencer la dynaſtie
» qu'à Mehilehec , qu'ils diſent
» avoit été fils de la reine Mokc-
» da, laquelle ils ſoutiennent être
» la même que l'écriture nomme
» reine de Saba, & qui alla voir
» Salomon. Cette princeſſe, à ce
» qu'ils diſent, s'en retourna chez
» elle, non-ſeulement comblée des
» faveurs du roi des Juifs, mais
» encore avec d'autres marques
» ſenſibles de ſon amitié, qui ſe
» déclarèrent par une groſſeſſe heu-
» reuſe. Elle mit au monde, après
» ſon retour, un prince qu'on nom-
» ma Mehilehec, ou David, d'où
» ſont deſcendus les rois des Abyſ-

» ſins. Cette famille, ſuivant les
» annales d'Abyſſinie, a régné juſ-
» qu'en l'an 950, qu'un uſurpateur
» s'empara du trône après la mort
» de Delnoadi, qui étoit de la race
» de Salomon. La famille de l'uſur-
» pateur garda le ſceptre juſqu'en
» l'année 1300, que les grands du
» royaume s'étant révoltés, ren-
» dirent à Iconam-laco, prince du
» ſang de Salomon, la couronne
» de ſes pères; & c'eſt un de ſes deſ-
» cendans qui la poſsède encore
» aujourd'hui.

» Ce ſouverain gouverne ſon
» empire par un miniſtre appelé
» *Ratz*, qui eſt ſon grand-viſir,
» & qui a toute l'autorité dans
» le civil comme dans le mili-

» taire; après ce miniftre, vient le » *Ralatina-fala*, qui eft comme le » grand-maître de la maifon de » l'empereur. C'eft cet officier qui » eft chargé en chef des revenus » du roi, qui en difpofe & qui a » foin d'en faire le recouvrement. » Dans chaque diftrict eft un lieu- » tenant-général ou gouverneur, » qui préfide à l'adminiftration de » la juftice, & qui commande au » chef nommé *Godare*, qui eft éta- » bli en chaque village.

» La juftice abyffinoife s'admi- » niftre avec une fimplicité ad- » mirable. Deux particuliers ont- » ils un procès? ils choififfent un » juge tel qu'il leur plaît; puis ils » plaident leur caufe devant lui.

» Si cependant ils ne ſont pas d'ac-
» cord ſur leur choix, ils vont
» trouver le *Godare* du village ou
» le commandant du canton, qui
» leur nomme un juge, & alors
» ils ne peuvent le récuſer; mais
» s'ils ne ſont pas contens de ſon
» jugement, ils ont la voie de l'ap-
» pel au gouverneur ou au roi
» même. Tous les procès ſe jugent
» ſur le champ, ſans écritures, ſans
» avocats. Le juge s'aſſied par terre
» au milieu d'un chemin, & tous
» les paſſans peuvent aſſiſter à l'au-
» dience. L'accuſateur & l'accuſé
» ſont debout avec leurs amis, qui
» ſont comme les procureurs ou
» les cautions : l'accuſateur parle
» le premier, l'accuſé enſuite; ils

» peuvent, de part & d'autre, par-
» ler & répliquer jusqu'à trois ou
» quatre fois. Le juge leur impose
» silence alors, & prend l'avis des
» assistans. Si les preuves sont suf-
» fisantes, il prononce la sentence,
» qui, dans certains cas, est défi-
» nitive & sans appel. Le juge se
» saisit du condamné & le retient
» jusqu'à ce qu'il ait exécuté son
» jugement. Si le crime est digne
» de mort, on livre le coupable à
» ses parties, pour en disposer à
» leur volonté.

» La polygamie étant en usage,
» la répudiation a lieu aussi, &
» les peines contre l'adultère n'ont
» rien de rigoureux. Une femme
» convaincue de ce crime, est con-

» damnée à perdre tous ses biens
» & renvoyée hors de la maison
» de son mari, vêtue misérable-
» ment. On lui donne seulement
» une aiguille, afin qu'elle puisse
» gagner sa vie. Quelquefois on
» lui rase la tête entièrement, ou
» on lui laisse une touffe de che-
» veux sur le toupet; en cela on
» suit la volonté du mari, qui peut
» même la garder s'il le juge à
» propos, sinon l'un & l'autre se
» remarient ainsi que bon leur
» semble.

» Les femmes sont encore pu-
» nies lorsque leurs maris violent
» la foi conjugale; mais elles en
» sont quittes pour une amende
» pécuniaire, dont les maris sont

» obligés de payer une partie,
» qui eſt adjugée à la femme, quoi-
» que l'amende ſoit prononcée di-
» rectement contr'elle - même. A
» l'égard de l'amant qui a par-
» tagé le crime d'adultère, ſi le
» mari réuſſit à le convaincre,
» le galant eſt condamné à lui
» donner quarante vaches, qua-
» rante habits, & ainſi de diffé-
» rentes choſes, au nombre de
» quarante; le coupable n'eſt-il pas
» en état de payer? il demeure
» priſonnier à la diſcrétion du ma-
» ri, qui ne le relâche qu'après
» l'avoir fait jurer qu'il va cher-
» cher de quoi le ſatisfaire. En
» effet, le coupable fait apporter
» de la bierre, du vin, un mor-

» ceau de bœuf, & amène quel-
» ques-uns de ses amis. On mange,
» on boit tous ensemble aussi lar-
» gement qu'il est possible ; il fait
» des excuses au mari. Celui-ci ne
» pardonne pas d'abord, il remet
» seulement une partie de l'amen-
» de : on recommence à boire ; l'of-
» fenseur en revient aux excuses ;
» l'offensé remet encore une partie
» de la condamnation ; insensible-
» ment tout est pardonné, & les
» parties ensevelissent dans le vin
» le souvenir du motif qui les a
» rassemblées.

» Les mariages ne sont que des
» marchés conclus sous la condi-
» tion que, si l'un des contractans
» n'est pas content de l'autre, ils

» se sépareront & se remarieront » à leur gré, emportant respecti- » vement ce que chacun aura ap- » porté à la communauté.

» Les revenus du Négusch d'Abyssinie » consistent en denrées que » chaque province est obligée de » fournir suivant la nature de ses » productions. Les unes donnent » de l'or, & on nous assure que » ce souverain en retire plus de » trois mille onces par an. Indé- » pendamment de l'impôt particulier à chaque province, il y en a un général qui se perçoit dans tout l'empire; c'est la dixme des vaches & des bestiaux; & cette dixme est très-considérable. Chaque particulier qui a mille vaches,

» eſt obligé, un jour de l'année, d'en
» ramaſſer tout le ſait, d'en don-
» ner un bain à ſes parens, & de
» les bien régaler. S'il a deux mille
» vaches, il donne deux feſtins &
» deux bains; s'il en a trois mille,
» trois bains; & toujours ainſi un
» repas & un bain de lait par mille
» vaches; de ſorte que, pour dire
» qu'un homme eſt fort riche &
» qu'il a tant de mille vaches, on
» dit, il donne tant de bains par
» année.

» Il n'y a pas de monnoies dans
» l'empire d'Abyſſinie, excepté
» dans certaines provinces occi-
» dentales, où il ſe trouve quel-
» ques pièces de fer & quelques-
» unes d'or, appelées *derime*. Dans
» toutes

» toutes les autres, le commerce
» se fait par échange. Le principal
» trafic consiste en toiles de coton,
» en provisions de bouche, en bes-
» tiaux, comme vaches, brebis,
» chèvres, &c. en poivre, en or,
» que l'on donne au poids, & sur-
» tout en sel, qu'on peut appe-
» ler proprement la monnoie du
» pays. On le donne par morceaux
» longs de quatre ou cinq pou-
» ces, larges & épais de quatre
» doigts. Il hausse & baisse de prix,
» selon que l'on est près ou éloi-
» gné des lieux d'où on le tire.
» Auprès de la mine, on a cent
» morceaux de sel pour un écu;
» à la cour, on n'en a que dix;

» & dans certaines provinces, trois
» pour une *derime*.

» Les Abyssins sont d'un carac-
» tère doux & tranquille ; ils vui-
» dent rarement leurs querelles par
» le fer, mais seulement à coups
» de poings, & avec quelques souf-
» flets ; ils sont naturellement avides
» de sciences & assez bien disposés
» pour y faire des progrès ; mais
» ces qualités morales ne sont pas
» communes à tous ces peuples &
» n'excluent pas un grand nombre
» de vices, tels que la perfidie,
» l'ivrognerie & la passion de la
» vengeance.

» Au reste, les différens royau-
» mes qui composent l'Abyssinie,
» renferment diverses nations ab-

» solument barbares, parmi lesquelles celle des Galles tient le premier rang. Elle s'est rendue redoutable dans cette partie de l'Afrique, depuis l'an 1542 qu'elle se répandit en divers royaumes, mettant tout à feu & à sang, détruisant tout, & massacrant les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, dans tous les lieux où elle passoit.

» Voici le portrait qu'en fait un missionnaire portugais : Ils sont vagabonds comme les arabes, ne vivent que de lait & de chair. Ils élisent un roi tous les huit ans ; ils n'ont aucune religion ; ils croient néanmoins qu'au-dessus de leur tête il y a quelque

» être qui gouverne le monde ;
» mais on ne ſait ſi, par cet être,
» ils entendent le ſoleil, ou le ciel,
» ou cet être créateur, qui a tiré
» l'un & l'autre du néant. Ils l'ap-
» pellent *Oul* en leur langue; ils ſont
» encore plus ignorans ſur toute
» autre choſe. Leurs coutumes
» ſont ſi barbares & ſi contraires
» aux loix mêmes de la nature,
» qu'on pourroit preſque douter
» s'ils ont l'uſage de la raiſon ».

LETTRE XXXVII.

Du Cap de Bonne-Efpérance.

Pour fuppléer, Madame, aux connoiffances que je n'ai pu acquérir par moi-même, je continue à emprunter de mon futur compagnon de voyage, celles qu'il a recueillies & dépofées dans fon journal.

« Après avoir évité les écueils de la Mer-Rouge, & franchi avec le même bonheur toute cette partie de l'océan qui baigne la côte d'Ajan, le Zanguebar & le pays de Mozambique, je remontai, fur un petit bâtiment portugais, le Couama ou le Zambefé, qui ouvre l'en-

trée du Monomotapa, de ce pays dont on s'eſt plu à dire tant de choſes extraordinaires.

» On comprend, ſous le nom de Monomotapa, toute cette partie de l'Afrique orientale, qui s'étend entre le Zambeſé & la rivière de Manica ou du Saint-Eſprit, dans l'eſpace d'environ cent ſoixante lieues du midi au nord. Mais il s'élargit dans l'intérieur des terres, depuis les embouchures juſqu'aux ſources de ces deux fleuves, qui en font une preſqu'île non moins grande que la France.

» Le Zambeſé ſe jette dans la mer par pluſieurs embouchures; mais ſa ſource en eſt ſi éloignée, mais elle eſt ſi bien cachée, qu'on n'eſt

point encore parvenu à la découvrir. Comme toute l'attention des Portugais se borne à leur commerce, ils se contentent de porter d'une main une balance pour peser de l'or, de l'autre une aune pour mesurer du drap, s'occupant peu des instrumens qui servent à faire connoître le cours des rivières. Celle-ci a, comme le Nil, des cataractes qui coupent la navigation, & des débordemens réglés qui engraissent & fertilisent les champs. On l'appelle *Zambesé*, du nom d'un village qu'il traverse, & Couama, d'un fort situé sur ses bords. Ce fleuve & le Manica, & toutes les rivières qui s'y déchargent,

ſont célèbres par le ſable d'or qui roule avec leurs eaux.

» Une grande partie de cette contrée jouit d'un air aſſez tempéré, & ne manque ni de fécondité, ni d'agrément. On y trouve de grands troupeaux de moutons, dont les habitans emploient la peau pour ſe couvrir. Le long du Couama, le pays eſt hériſſé de montagnes, couvert de bois, & coupé par des ruiſſeaux, ce qui en rend la perſpective fort agréable; auſſi cette partie du Monomotapa eſt-elle la mieux peuplée; l'empereur même y fait ſa réſidence ordinaire.

» La capitale, qui porte le nom de cour (zimbaoé), peut avoir

une lieue de circuit; mais les bâtimens ſont ſi éloignés les uns des autres, que s'ils étoient réunis comme dans nos villes, ils n'occuperoient qu'un très-petit eſpace. Le palais du ſouverain a neuf enceintes, formées par des claies de bois, au lieu de murs. J'ai vu ſa majeſté impériale y faire elle-même travailler ſes propres enfans. J'ai vu ces auguſtes enfans occupés à porter de la paille pour couvrir une maiſon de bois, que le prince venoit de faire conſtruire. Il étoit vêtu alors de deux pièces d'étoffes, dont l'une lui formoit une écharpe, & l'autre, attachée par-derrière, comme un manteau, deſcendoit juſqu'aux jambes. Il porte communé-

ment à sa ceinture une petite hache, qu'on peut aussi appeler une petite bêche, car tantôt il en fait une arme militaire, tantôt un instrument aratoire : il est loin en effet de mépriser le labourage, puisque je l'ai vu congédier deux ambassadeurs portugais pour aller vaquer à la culture de son champ. Il a pour trône le seuil de sa porte, où il s'assied sans autre tapis qu'un filet de pêcheur. Ses appartemens mêmes n'ont pas d'autre tapisserie ; & c'est pourtant au milieu de cet appareil modeste, que cette noire majesté se fait servir à genoux. Lorsqu'elle tousse, crache, éternue ou baille, on le fait aussi-tôt dans tous les quartiers de la ville. Ceux qui

ſont préſens battent des mains, en imitant l'action du monarque ; d'autres, qui les entendent, font comme eux, & cette comédie ſe joue preſqu'en même-tems dans toute la ville. Quand ce prince ſort, il tient dans ſa main ſes flèches, ſon arc, ou une lance, & devant lui marche toujours un tambour, qui avertit le peuple du paſſage de l'empereur.

» Ce prince a un grand nombre de femmes, dont pluſieurs ſont en effet ſes ſœurs ou ſes parentes ; mais elles ne ſont ni difficiles à nourrir, ni chères à entretenir. Quelques voiles de coton qu'elles filent & fabriquent elles-mêmes, quelques grains de maïs qu'elles

plantent, cultivent & apprêtent de leurs mains; un grand hangard & quelques nattes forment leur logement, leurs meubles, leurs habillemens & leur nourriture. Les faveurs du maître ne mettent entr'elles aucune diſtinction, hors le moment où il les appelle; il n'a pas même l'air de les connoître, à moins qu'elles ne deviennent mères. Alors on donne à celle que le ſort a ainſi favoriſée, un appartement particulier, pour y mettre au monde ſon enfant, le nourrir & l'élever. L'empire de la beauté ne peut être où règne la ſuprême laideur. Là, la deſtinée de la femme doit ſe borner à ſervir aux beſoins de l'homme & à continuer l'eſpèce.

» Les principaux officiers de l'empereur ſont le gouverneur des royaumes, ou premier miniſtre, le colonel-général ou chef de la guerre, & le capitaine des gardes, auxquels il faut joindre le premier maître-d'hôtel : les charges de grand-maître de la muſique, de chef des devins ou ſorciers, de premier apothicaire, de grand portier & de chef de cuiſine, ſont remplies par les ſeigneurs du plus haut rang, c'eſt-à-dire que là, comme dans nos cours d'Europe, les grands ne ſont que des valets. Aucun de ces officiers ne doit avoir plus de vingt ans. Après leurs ſervices, ces jeunes gens ſont élevés aux premières dignités de l'état.

» L'origine, la succession & le nombre des empereurs du Monomotapa ne sont pas connus. Les portugais prétendent que ces princes existoient dès le tems de la reine de Saba, & que c'étoit d'eux qu'elle tiroit ses trésors. Le peuple n'a jamais connu l'usage de l'écriture. La tradition orale lui tient lieu de monumens historiques. On est persuadé que les empereurs, à leur mort, passent de la terre au ciel. Aussi, dans cet état de gloire, les invoque-t-on sous le nom de Muzimos, à peu près comme les catholiques honorent leurs saints; on adore un dieu, mais on croit au diable dont on fait l'auteur du mal. La magie, le vol, l'adultère sont les

crimes punis le plus ſévèrement.

» Ces peuples commencent le mois à la nouvelle lune, & ils le diviſent en trois parties, chacune de dix jours; le quatrième & le cinquième de chaque diviſion ſont des jours de fête, & ceux où le prince donne audience. Il tient alors dans ſa main un grand pieu ſur lequel il s'appuie, & ſe tient ainſi durant tout le jour, à la porte de ſon palais. S'il eſt malade, c'eſt ſon premier miniſtre qui paroît en ſa place. Quiconque vient à ce tribunal, ſe proſterne en arrivant, & dans cette poſture, attend la réponſe du monarque ou de ſon lieutenant.

» Chaque jour de nouvelle

lune, l'empereur, euvironné de ſes courtiſans, & armé de deux lances, court dans le palais, comme avec le deſſein de combattre. Sa courſe finie, on lui apporte un vaiſſeau plein de bled d'Inde bouilli, il le répand, & ordonne à tous les grands d'en manger. Ceux-ci ſe jettent deſſus avec précipitation, & chacun en goûte pour faire ſa cour.

» Mais la principale de toutes les fêtes eſt celle de la nouvelle lune de mai. Tous les ſeigneurs, qui ſont en grand nombre, ſe raſſemblent au palais, & donnent la repréſentation d'un combat devant le prince. Cet amuſemenr dure tout le jour. L'empereur diſparoît en-

ſuite pour une ſemaine entière. Durant cet intervalle les tambours ne ceſſent de battre, & la fête ſe termine d'une manière barbare, car, le dernier jour, le monarque fait donner la mort aux ſeigneurs pour leſquels il a le moins d'affection. Il les immole aux mânes de ſes ancêtres. C'étoit bien la peine de commencer par ſe faire valets, pour finir par être victimes! Alors les tambours ceſſent, & chacun rentre dans ſa maiſon. Quelquefois, au lieu de la cataſtrophe qui enſanglante cette fête, l'empereur ſe contente de ſe laver dans une cuve de vin, qu'il fait boire à ſes courtiſans, pour les unir à lui, & montrer qu'il ne veut

faire avec eux qu'un cœur & qu'une ame. Cette cérémonie se pratique au son des instrumens, & ensuite tout le monde se retire, la tête baissée & les jambes tremblantes.

» Les portugais ont eu pendant long-tems plusieurs comptoirs dans ce royaume : ils en ont même encore aujourd'hui, mais beaucoup moins, & ce sont les seuls européens qui y commercent. Ils en tirent de l'or & des dents d'éléphant ; & sous le nom de foires, ils ont des lieux marqués où les naturels du pays vont faire l'échange de leurs marchandises.

» Le bourg de Massapa, où se tenoit le principal marché de l'empire, est encore aujourd'hui la ré-

sidence d'un officier portugais, que nomme le gouverneur de Mozambique, du consentement de l'empereur. Cet officier porte le nom de capitaine des portes, parce que ce lieu est comme la porte, ou le passage qui conduit aux mines d'or.

» Non loin de Massapa, est une montagne très-riche en or, que les Caffres nomment Afura ou Ofur, & sur laquelle on voit les ruines de plusieurs édifices considérables. Suivant la tradition du pays, ce sont les restes des magasins de Salomon, ou de la reine de Saba, qui tirèrent, dit-on, de cette montagne tout l'or dont fut enrichi le temple de Jérusalem.

Ces bâtimens étoient formés de pierres enchaſſées les unes dans les autres avec beaucoup d'art. On ajoute qu'ils furent l'ouvrage des juifs employés ſur la flotte d'Ophir.

» La ville de Sofala, ainſi appelée d'une rivière & d'une île de ce nom, eſt la capitale d'un pays qui a dépendu long-tems du Monomotapa. Le prince qui le gouverne aujourd'hui eſt tributaire du Portugal, & fait profeſſion de la religion mahométane. Au commencent du ſeizième ſiècle, les portugais bâtirent ſur cette côte, une forteresse qu'ils occupent encore, & qui les rend maîtres de tout le commerce de cette contrée.

Les habitans de Sofala ſont un mêlange d'Arabes mahométans, de Caffres idolâtres, & de Portugais chrétiens. Ces derniers poſsèdent encore les forts de Teté, d'Inhaquéa & de Sera. C'étoit comme autant de riches comptoirs où ſe faiſoit autrefois le plus gros négoce de toute l'Afrique ».

LETTRE XXXVIII.

De Loanda.

Vous ſavez, Madame, que le Congo eſt le nom d'une grande région de l'Afrique, qui ſe diviſe entre quatre royaumes, appelés Loango, Congo, Bengala & Angola, & dont les bornes ſont la

ligne équinoxiale au nord, les royaumes de Macoco & d'Anzico, les Monſoles, les Jagas & le Matamba à l'orient, la Cafrerie au midi, & la mer au couchant. Mais ce que vous ignorez & ce que vous aurez peine à concevoir, même après la lecture de cette lettre, ce ſont les horreurs du naufrage qui m'attendoit au cap Ledo. Je vous en dois le récit fidèle, bien aſſuré qu'en retour j'obtiendrai de vous des larmes d'attendriſſement.

Depuis notre départ du Cap de Bonne-Eſpérance, dans une traverſée de plus de ſix cens lieues marines, nous avions joui d'une heureuſe navigation. Déjà depuis

trois jours, nous appercevions devant nous la terre, un peu à côté sur la droite. Le capitaine & le pilote jugèrent que c'étoit le Cap Lédo; & dans cette supposition nous continuâmes notre route jusqu'à deux ou trois heures après le coucher du soleil, que nous nous crûmes au-delà des terres qu'on avoit reconnues. Alors changeant de route, on porta un peu vers le nord. Comme le tems étoit clair & le vent fort frais, le capitaine, persuadé qu'on avoit doublé le Cap, ne mit personne en sentinelle sur les antennes. Les matelots de quart veilloient, à la vérité, mais c'étoit pour les manœuvres & pour se réjouir en-

femble avec tant de confufion, qu'aucun ne s'apperçut & ne fe défia pas même du danger. Je ne fais quel preffentiment m'avoit fait paffer une nuit fi inquiète, qu'il m'avoit été impoffible de fermer l'œil pour dormir. Dans cette agitation, j'étois forti de ma chambre, & je m'amufois à confidérer le navire, qui fembloit voler fur les eaux. En regardant un peu plus loin, j'apperçus tout-à-coup fur la droite, une ombre épaiffe & peu éloignée de nous. Cette vue m'épouvanta; j'en avertis le pilote, qui veilloit au gouvernail. Au même inftant on cria de l'avant du vaiffeau : *Terre, terre devant nous ! Nous fommes perdus; revi-*

rez

rez de bord. Le pilote fit aussi-tôt pousser le gouvernail pour changer de route ; mais nous étions si près du rivage, qu'en revirant, le navire donna trois coups de sa poupe sur une roche, & perdit aussi-tôt son mouvement. Ces trois secousses furent très-rudes, & nous crûmes le vaisseau crevé. On courut à la poupe ; cependant, comme il n'étoit pas encore entré une seule goutte d'eau, l'équipage fut un peu ranimé.

On s'efforça de sortir d'un si grand danger, en coupant les mâts & en déchargeant le vaisseau ; mais on n'en eut pas le tems. Les flots, que les vents poussoient au rivage, y portèrent aussi le bâtiment.

Des montagnes d'eau, qui alloient ſe rompre ſur les briſans avancés dans la mer, ſoulevoient le vaiſſeau juſqu'aux nues & le laiſſoient retomber ſur les roches avec tant de vîteſſe & d'impétuoſité, qu'il ne put y réſiſter long-tems. On l'entendoit craquer de tous côtés. Les membres ſe détachoient les uns des autres, & l'on voyoit cette groſſe maſſe de bois s'ébranler, plier & ſe rompre de toutes parts avec un fracas épouvantable. Comme la poupe avoit touché la première, elle fut auſſi la première enfoncée. En vain les mâts furent coupés & les canons jetés à la mer, avec les coffres & tout ce qui étoit de poids, pour

ſoulager le corps du bâtiment ; il toucha ſi ſouvent, que s'étant ouvert enfin ſous la ſainte-barbe, l'eau qui entroit en abondance eut bientôt gagné le premier pont. Elle monta juſqu'à la grande chambre, & peu d'inſtans après, elle étoit à la hauteur de la ceinture ſur le ſecond pont.

A cette vue, il s'éleva de grands cris. Chacun ſe réfugia ſur l'étage le plus haut du navire, mais avec une confuſion qui augmenta le danger. L'eau continuant de monter, nous vîmes le vaiſſeau s'enfoncer inſenſiblement dans la mer, juſqu'à ce que la quille ayant atteint le fond, il reſta quelque tems immobile dans cet état.

Il ſeroit difficile, Madame, de vous repréſenter l'effroi & la conſternation qui ſe répandirent dans tous les eſprits, & qui éclatèrent par des cris, des ſanglots & des hurlemens. On ſe croiſoit, on ſe heurtoit à tout moment l'un contre l'autre. Ceux qui avoient été ennemis ſe réconcilioient. Les uns à genoux ou proſternés ſur le tillac imploroient l'aſſiſtance de Dieu; les autres jettoient à la mer tout ce qui leur tomboit ſous la main. Les cris & le tumulte étoient ſi grands qu'on n'entendoit plus le fracas du vaiſſeau qui ſe rompoit en mille pièces, ni le bruit des vagues qui ſe briſoient ſur les rochers avec une furie incroyable.

Cependant après s'être livrés à des gémissemens inutiles, ceux qui n'avoient pas encore pris le parti de se jeter à la nage, pensèrent à se sauver par d'autres voies. On fit plusieurs radeaux des planches & des mâts du navire. Les malheureux à qui la frayeur avoit fait négliger ces précautions, furent engloutis dans les flots, ou écrasés par la violence des vagues qui les jetoient sur lès rochers du rivage.

Mes craintes furent d'abord aussi vives que celles des autres, mais lorsqu'on m'eût assuré qu'il y avoit quelque espérance de se sauver, je m'armai de résolution. J'avois deux habits assez propres que je vêtis l'un sur l'autre; m'étant mis

ensuite sur quelques planches liées ensemble, je m'efforçai de gagner le bord à la nage. Notre capitaine l'homme de tout l'équipage & le plus robuste & le plus habile à nager, étoit déjà dans l'eau. Je l'atteignis, & nous arrivâmes tous deux à terre, presqu'en même tems. D'autres s'y étoient déjà rendus, mais ils n'avoient fait que changer de péril. Si ceux qui étoient restés dans le vaisseau pouvoient être noyés, il n'y avoit pas plus de ressource à terre contre la faim. Nous étions sans eau, sans vin, sans biscuits, & sans espérance de trouver même des fruits sauvages sur un long amas de roches nues.

Cependant je pris la résolution

de retourner, après le lever du soleil, au vaisseau, pour y prendre, s'il étoit possible, des rafraîchissemens. Les passagers de quelque rang avoient été logés sur le premier pont. Je m'imaginai que je trouverois dans leurs cabanes des choses précieuses, sur-tout de bonnes provisions de bouche. Je me remis donc le lendemain sur une espèce de claie, & je nâgeai heureusement jusqu'au vaisseau.

Il ne me fut pas difficile d'y aborder, parce qu'il paroissoit encore au-dessus de l'eau. Je vis, en arrivant, toutes les chambres remplies d'eau, de sorte que je ne pus emporter que quelques pièces d'étoffes d'or. J'y joignis une petite cave

de six flacons de vin, & un peu de biscuits qui se trouvèrent dans la cabane d'un pilote. J'attachai ce petit butin sur la claie, & la poussant devant moi avec beaucoup de peine & de danger, j'arrivai une seconde fois au rivage, mais beaucoup plus fatigué que la première. J'y rencontrai quelques Nègres nuds, esclaves de riches passagers. Je fus tenté de leur confier la cave, mais prévoyant qu'elle ne dureroit pas longtems entre leurs mains, je la donnai à un portugais, qui, pendant la traversée, m'avoit témoigné beaucoup d'amitié, à condition néanmoins que nous en partagerions l'usage. Mais je reconnus bien-

tôt combien l'amitié eſt foible contre la néceſſité. Cet ami me donna un demi-verre de vin à boire pendant ce premier jour, dans l'eſpérance que nous trouverions une ſource ou un ruiſſeau. Mais lorſqu'il ſe vit preſſé de la ſoif, & qu'on craignit de ne pas découvrir d'eau douce pour ſe déſaltérer, en vain le preſſai-je de me communiquer un ſecours qu'il tenoit de moi, il me répondit qu'il ne l'accorderoit pas à ſon père.

Nous marchâmes tout le jour avec beaucoup de diligence à l'ardeur du ſoleil, dans l'eſpérance d'arriver à une partie de la côte moins ſauvage; notre eſpérance fut trompée. C'étoit toujours des

roches nues qu'il falloit traverſer. La fatigue s'empara de moi, & la faim qui me preſſoit étoit ſi cruelle, qu'ayant ſouhaité mille fois la mort, je réſolus de l'attendre dans le lieu où je me trouvois. Pourquoi l'aller chercher plus loin avec de nouveaux tourmens? Mais ce mouvement de déſeſpoir ſe diſſipa bientôt à la vue de mes compagnons, qui n'étant pas moins abattus que moi, ne laiſsèrent pas que de ſe mettre en chemin, dans l'eſpérance de conſerver leur vie. Je ne pus réſiſter à leur exemple; je repris l'exercice de mes jambes; mais cette marche nouvelle acheva d'épuiſer mes forces; je fus contraint de me coucher ſur un rocher: je

m'endormis. A mon réveil, je me ſentis les jambes & les cuiſſes ſi froides, que je déſeſpérai de pouvoir m'en ſervir ; cette extrêmité me fit reprendre la réſolution à laquelle j'avois déjà renoncé. J'étois ſi déterminé à mourir, que j'en attendois le moment avec impatience, comme la fin de mes infortunes. Le ſommeil me ſurprit encore dans ces triſtes réflexions. Deux de mes compagnons qui me croyoient égaré, après m'avoir cherché aſſez long-tems, me trouvèrent enfin, & m'ayant éveillé, ils m'exhortèrent ſi vivement à prendre courage, que je quittai un lieu où je ſerois mort infailliblement ſans ſecours. Nous rejoignîmes notre petite

troupe, qui s'étoit arrêtée près d'une ravine d'eau. La faim qui nous pressoit tous, nous fit mettre le feu à des herbes demi-sèches, pour y chercher quelque lézard ou quelque serpent que nous pussions dévorer. L'un d'entre nous, qui s'étoit un peu éloigné, trouva des feuilles sur le bord de la ravine; il eut la hardiesse d'en manger, quelque amères qu'elles fussent, & sentit sa faim appaisée. Il vint aussi-tôt annoncer cette bonne nouvelle à toute la troupe, qui courut avec empressement à cette herbe, & qui en mangea avec avidité. Nous passâmes ainsi la nuit.

Le lendemain, nous partîmes de grand matin, persuadés que nous ne

ne pourrions manquer ce jour-là de trouver quelqu'habitation. Cette idée renouvela nos forces. Il étoit déjà midi, & nous n'avions encore rien apperçu ; quand tout-à-coup nous rencontrâmes la peau d'un buffle nouvellement écorché. Ce fut un trésor pour nous. Nous nous en saisîmes, & après avoir allumé du feu pour la faire griller, nous en fîmes un excellent repas. Nous continuâmes notre marche jusqu'au moment où la nuit nous força de nous arrêter au pied d'une haute montagne. Là, nous tînmes conseil, & il fut décidé d'un commun accord, qu'on ne s'enfonceroit plus dans les terres, comme on avoit fait jusqu'alors, mais qu'on suivroit

la côte où l'on étoit sûr de trouver des moules ou d'autres coquillages, qui seroient du moins une ressource continuelle contre la faim. Enfin, comme la plupart des fontaines, des ruisseaux & des rivières ont leur cours vers la mer, nous pouvions espérer d'avoir moins à souffrir de la soif.

A la pointe du jour nous reprîmes le chemin du rivage, où nous arrivâmes vers midi. Tout auprès étoit une petite île dans laquelle nous entrâmes sans avoir besoin de nager. Elle étoit presque couverte de moules, avec une fort bonne source d'eau. Le parti fut pris d'y passer le reste du jour & la nuit. L'abondance de la nourriture remit un

peu nos forces. Le ſoir nous étant réunis, nous fûmes ſurpris de voir qu'il nous manquoit un de nos compagnons. On le chercha & dans l'île & au-dehors; on l'appela par des cris, mais ces cris furent inutiles; les forces l'avoient abandonné en chemin. L'extrême averſion qu'il avoit pour les herbes & pour les fleurs, que les autres mangeoient du moins ſans dégoût, ne lui avoit pas permis d'en porter même à ſa bouche. Il étoit mort de faim & de foibleſſe, ſans pouvoir ſe faire entendre & ſans être apperçu de perſonne.

Pendant notre ſéjour dans l'île, on remarqua certains arbres ſecs & aſſez gros, qui étoient percés

par les deux bouts. La ſoif qui nous avoit paru juſqu'alors un tourment cruel, nous inſpira l'idée d'en tirer parti. Chacun ſe pourvut d'un de ces longs tubes, & l'ayant bien fermé par le bas, le remplit d'eau pour la proviſion du jour. Au lever du ſoleil nous ſortîmes de l'île, & quelques heures après nous nous trouvâmes au pied d'une hauteur exceſſivement eſcarpée. Nous la grimpâmes avec beaucoup d'effort, & pendant tout le jour, les herbes & les fleurs qui s'y trouvoient en différens lieux nous ſervirent de nourriture. Vers le ſoir, en deſcendant le revers de la montagne, nous découvrîmes, à une demi-lieue de nous, une troupe d'éléphans qui

paissoient dans une vaste campagne, mais qui n'étoient pas d'une grandeur extraordinaire. On passa la nuit sur le rivage au pied de la montagne. Le soleil n'étoit point encore couché; on se répandit de tous côtés sans rien trouver qui pût servir d'aliment. De tous mes compagnons, je fus le seul à qui le hasard offrit de quoi souper; j'avois cherché des herbes & des fleurs, & n'en ayant trouvé que de fort amères, je m'en retournois inutilement fatigué, lorsque j'apperçus un serpent; il n'étoit pas plus gros que le pouce, mais il étoit aussi long que le bras. Je le poursuivis dans sa fuite, & je le tuai d'un coup de poignard. Nous le mîmes

au feu, & nous le mangeâmes tout entier, sans en excepter ni la tête, ni la peau, ni les os. Il me parut d'un fort bon goût. Après cet étrange repas, nous nous endormîmes assez paisiblement.

Le lendemain nous décampâmes d'assez bonne heure. Cette journée me causa d'étranges douleurs; non-seulement mes jambes se trouvèrent roides & engourdies, mais elles commencèrent à s'enfler avec tout mon corps. Quelques jours après, il me sortit, sur-tout des jambes, une eau blanchâtre & pleine d'écume : cette évacuation dura tout le reste du voyage.

Ce voyage fut encore de six jours, durant lesquels la faim se

fit le plus cruellement ſentir à nous. Plus d'herbes, plus de feuilles d'arbres, plus de moules. Toute la côte étoit ſi déſerte & ſi aride, qu'il ne s'y trouva qu'un petit nombre d'arbres ſecs. Alors nous prîmes tous enſemble le parti de nous laiſſer mourir. Tandis que nous étions réduits à cette affreuſe extrêmité, nous apperçûmes trois Nègres qui marchoient droit à nous. Aux pipes dont ils ſe ſervoient, il nous fut aiſé de reconnoître qu'ils avoient quelque commerce avec les Européens. A leurs geſtes, & ſur-tout à quelques mots portugais qu'ils prononcèrent, l'eſpérance rentra dans nos cœurs, & nous nous déterminâmes à les ſui-

vre dans quelque lieu qu'ils voulussent nous mener, par la seule raison qu'il ne pouvoit nous arriver rien de pire que ce que nous avions déjà souffert. D'ailleurs ils avoient apporté avec eux un quartier de mouton, que la faim nous obligea de leur demander. Ils nous firent connoître que nous l'obtiendrions pour de l'argent; & jugeant par nos signes que nous n'en avions pas, ils nous témoignèrent qu'ils accepteroient nos boutons d'habits, qui étoient d'or & d'argent. Je leur en donnai six d'or; ils m'abandonnèrent aussi-tôt le quartier, que je fis griller & que je partageai avec mes compagnons.

Ces guides inconnus nous pres-

ſoient fort de les ſuivre ; ils marchoient quelque tems devant nous : notre lenteur les impatientant, ils revenoient à nous pour nous exciter. Ils nous menèrent camper, vers midi, au pied d'une hauteur. Le chemin avoit été fort rude. A la vérité, nous étions tous dans un miſérable état. Il n'y avoit pas un de nous qui n'eût le corps très-enflé, particulièrement les cuiſſes & les pieds. En un mot, nous étions ſi défigurés, que nous nous faiſions peur les uns aux autres. Vous concevez, Madame, que dans ce triſte état, il nous étoit impoſſible de faire diligence. Deux de nos guides, impatientés de cette lenteur forcée, ſe détachèrent de

nous & prirent les devans d'un pas très-rapide. Le troisième demeura près de nous sans s'écarter jamais. Il s'arrêtoit même à chaque occasion, aussi long-tems que nous paroissions le desirer. Nous employâmes le reste de la journée à le suivre avec une fatigue & des peines qui nous semblèrent beaucoup plus insupportables que les précédentes. Il falloit incessamment monter & descendre par des lieux dont la seule vue nous effrayoit. Notre guide, accoutumé à grimper sur les hauteurs les plus escarpées, avoit peine lui-même à se soutenir dans plusieurs passages. Deux d'entre nous lui voyant prendre le chemin d'une montagne si

rude, qu'ils la croyoient inaccessible, formèrent la résolution de l'assommer, dans l'idée qu'il ne nous y menoit que pour nous y faire périr. Je leur fis honte de ce cruel dessein; je leur représentai que ce bon Africain nous servoit sans y être obligé, & que dans notre situation, l'ingratitude seroit le plus horrible de tous les crimes. Comme les difficultés qui étonnent à la première vue, s'applanissent lorsqu'on les envisage de près, ces mêmes lieux, qui nous sembloient si dangereux dans l'éloignement, prenoient une autre face à mesure que nous avancions, & les pentes devenoient plus faciles. Enfin, malgré la lassitude, la faim & la soif,

il n'y avoit pas d'obstacle que notre courage ne nous fît surmonter.

Pendant ce tems, nous nous estimions heureux de rencontrer certains petits arbres verds, dont les feuilles avoient une aigreur appétissante. Les grenouilles vertes nous paroissoient aussi d'un fort bon goût ; nous en trouvions souvent, sur-tout dans les lieux couverts de verdures. Les sauterelles nous plaisoient moins ; mais l'insecte qui nous parut le plus agréable, ce fut une espèce de grosse mouche, ou de hanneton fort noir, qui ne vit que dans l'ordure, & que nous trouvions en grand nombre sur la fiente des éléphans. L'unique préparation qu'on employoit pour

les manger, c'étoit de les faire griller au feu. J'avoue ingénuement que je trouvai à ce mets un goût merveilleux. Ces connoiſſances peuvent être utiles à ceux qui auront le malheur de ſe trouver réduits aux mêmes extrêmités.

Enfin, le troiſième jour après l'heureuſe rencontre des Africains, en deſcendant une colline, vers ſix heures du matin, nous apperçûmes quatre perſonnes ſur le ſommet d'une montagne qui étoit devant nous & que nous avions à traverſer. Comme elles venoient à nous & que nous marchions vers elles, nous fûmes bientôt réunis. C'étoient deux Portugais avec les deux Nègres qui nous avoient quit-

tés en chemin. Le tranſport de notre joie fut proportionné à toutes nos misères paſſées. Nous ayant invités à nous aſſeoir, ils firent approcher les Nègres qui les accompagnoient chargés de quelques rafraîchiſſemens qu'ils nous avoient apportés. A la vue du pain frais, de la viande cuite & du vin, nous ne pûmes modérer les mouvemens de notre reconnoiſſance. Les uns ſe jetoient aux pieds des Portugais & leur embraſſoient les genoux : les autres les nommoient leurs pères, leurs libérateurs. Pour moi, je fus ſi pénétré de cette faveur ineſtimable, que je voulus leur faire voir ſur le champ le prix que j'attachois à leurs généreux ſoins. J'avois un

gros diamant enchaſſé dans une bague d'or. Je leur en fis préſent pour les remercier de la vie dont je croyois leur avoir obligation.

Mais ce qui vous paroîtra ſurprenant, Madame, c'eſt qu'après avoir bu & mangé, nous nous ſentîmes tous ſi foibles & dans une ſi grande impoſſibilité d'aller plus loin, qu'aucun de nous ne put ſe lever qu'avec des douleurs incroyables. En un mot, quoique les Nègres nous repréſentaſſent qu'il ne reſtoit qu'une heure de chemin juſqu'à leurs habitations, où nous nous reposerions à loiſir, perſonne n'eut ni aſſez de force ni aſſez de courage pour entreprendre une marche ſi courte. Nos généreux guides,

reconnoissant que nous n'étions plus capables de faire un pas, nous quittèrent pour aller chercher des voitures. En moins de quatre heures nous les vîmes revenir avec un grand charriot traîné par deux bœufs. Nous nous plaçâmes sur cette voiture, qui nous porta au-delà du Coenza à une habitation portugaise; elle n'étoit éloignée que de deux lieues. Nous y passâmes la nuit couchés sur la paille, avec plus de douceur qu'on n'en peut ressentir au milieu du luxe de l'opulence. Mais le lendemain à notre réveil, quelle fut notre joie de nous voir désormais à couvert des effroyables souffrances que nous avions essuyées !

A peine étions-nous éveillés, que nous vîmes paroître plusieurs soldats envoyés par le gouverneur pour nous servir d'escorte, & plusieurs chevaux qui devoient nous porter; mais nous étions si malades, que nous n'osâmes nous en servir. Nous reprîmes donc notre charriot, & dans cet équipage, nous nous rendîmes au fort S. Philippe, bâti par les Portugais au royaume de Bengala, dans l'empire du Congo.

LETTRE XXXIX.

De Loanda.

LA ville S. Philippe, Madame, n'eſt qu'un amas de cabanes de terre. La malignité de l'air en rend le ſéjour très-mal-ſain. On reconnoît ces mauvaiſes qualités, ainſi que celles de l'eau & des alimens du pays, à l'extrême pâleur des Européens qui ont le malheur d'y avoir des établiſſemens. Leur voix eſt foible & tremblante, comme s'ils touchoient au dernier moment de leur vie, & leur reſpiration entrecoupée, comme s'ils la retenoient entre leurs dents.

La baye des Vaches, ſur laquelle

est situé le fort S. Philippe, tire son nom de la multitude de ces animaux qui se trouvent dans les cantons voisins. Les Nègres de cette contrée n'ont aucune espèce de gouvernement, & sont sujets à tous les vices qu'entraînent après soi l'indépendance & la barbarie. On les accuse cependant d'un rafinement de débauche peu connu des nations barbares. Ils nourrissent de jeunes garçons habillés en femmes, comme en entretenoient Athènes & Rome dans des siècles polis & corrompus. Il y a grande apparence qu'ils tiennent cet usage des Portugais; car on assure que pour des crimes odieux, le roi de Portugal envoie les ban-

nis à Bengala, comme dans l'endroit le plus infect de ses états, & que ces misérables proscrits sont les plus corrompus de tous les hommes.

Il est une autre province qu'on regarde comme un démembrement du royaume de Congo. Les Européens l'ont appelée Angola, d'un seigneur Nègre qui l'usurpa sur cette couronne vers le milieu du 16ᵉ siècle. Ce seigneur, avec le secours des Portugais, s'érigea en souverain absolu, & obligea tout le pays à le reconnoître pour roi. Il transmit son trône à ses descendans; mais la guerre s'étant élevée entr'eux & les sujets de la couronne de Portugal, ceux-ci s'emparèrent de

toute la côte & de plusieurs places dont ils ont conservé la possession. La contrée est divisée en plusieurs districts, gouvernés sous l'autorité d'un roi par des chefs particuliers, qui portent le nom de *Sovas*. Il y a de ces districts qui sont si peuplés, qu'on ne fait pas deux ou trois milles, sans rencontrer un village. Chaque chef veille si soigneusement à la conservation de ses limites, & ses limites sont si bien établies, qu'on ne se plaint jamais d'aucune usurpation. La plupart des provinces n'ont ni bois ni forts qui puissent leur servir de défense; mais les habitans ont un rempart assuré dans l'excellence de leur discipline. Le roi d'Angola

fait sa résidence ordinaire sur une montagne qui a environ huit à dix lieues de tour, & où l'on ne peut pénétrer que par un seul passage. La campagne, qui est riche & fertile, lui fournit des provisions en abondance. Les Portugais exagèrent selon leur usage, quand ils disent que ce prince peut mettre un million d'hommes sous les armes.

Deux sortes d'habitans peuplent le royaume d'Angola, les Portugais & les Nègres. Ces derniers se subdivisent en quatre classes; les nobles d'abord, ensuite les personnes libres, tels que les artisans & les laboureurs; en troisième lieu, les serfs naturels du pays, & enfin les esclaves qui s'acquièrent par

la guerre ou par le commerce. Les Nègres du ſecond ordre peuvent mériter, par leur mauvaiſe conduite, d'être condamnés à la ſervitude. Un noble, par exemple, qui découvre dans quelques-uns de ſes vaſſaux le deſſein de lui nuire, a droit non-ſeulement d'en faire ſon eſclave, mais de réduire ſa femme & tous ſes parens à la même condition.

On ne connoît ici qu'une ſorte de punition pour les crimes; c'eſt l'eſclavage au profit du juge. Les formes de la juſtice ſe bornent à la dépoſition de l'accuſateur, qui eſt immédiatement ſuivie de la ſentence. Il y a des femmes, qui, d'intelligence avec leurs époux,

emploïent tous les artifices de leur ſexe, pour attirer d'autres hommes dans leurs bras, & les livrent enſuite au mari qui les empriſonne pour les vendre à la première occaſion, ſans avoir aucun compte à rendre de cette violence.

Tous les ans les Portugais emmènent du royaume d'Angola plus de quinze mille Nègres, pour la culture de leurs colonies d'Amérique. Lorſque ces Nègres arrivent de l'intérieur ſur la côte, ils ſont ordinairement fort maigres, parce qu'on les nourrit fort mal durant le voyage, & qu'on ne leur donne, la nuit, que le ciel pour couvert, & la terre pour lit. Mais avant de les embarquer, la coutume

tume eſt de les bien traiter dans une grande maiſon deſtinée à cet uſage. S'il ne ſe trouve point de vaiſſeaux prêts à les recevoir, ou s'ils ne ſont pas en aſſez grand nombre pour former une cargaiſon complette, on les emploie à la culture des terres. Lorſqu'ils ſont à bord, on prend un ſoin extrême de leur ſanté. Ils ſont pourvus de remèdes, & principalement de blanc de plomb & de limons, pour les garantir du ſcorbut. Si quelqu'un d'entr'eux tombe malade, on le loge à part & on lui fait obſerver un régime ſalutaire.

Les marchandiſes que les Portugais donnent en échange pour ces eſclaves, ce ſont des étoffes & des

toiles, des velours, des galons d'or & d'argent, des eaux-de-vie, des huiles, des couteaux, des épées, des ſucres, des tapis de Turquie, des fils, des aiguilles, des épingles, des colliers de verre, des ſonnettes, des queues de cheval, dont les Nègres font grand cas, & jusqu'à des chiens dont la chair eſt pour eux un mets ſi friand, qu'ils la préfèrent à toute autre viande. On a vu donner jusqu'à ſix Noirs pour un chien ; mais l'uſage le plus ordinaire eſt de donner un chien pour deux Nègres.

En général, les habitans d'Angola n'amaſſent point de richeſſes, & vivent à peu de frais. Ils ſe contentent de millet, de quelques beſ-

tiaux, & de leur vin de palmier; car les bords de la mer étant ſablonneux, ſont de peu de rapport ou tout-à-fait ſtériles.

Les domaines que les Portugais poſsèdent ici, s'étendent le long de la côte, & occupent toute la partie occidentale de cette province. Ils ſont diviſés comme ceux du Bréſil, en pluſieurs capitanies défendues par des forts, où l'on entretient toujours une garniſon. La ville de Loanda, qui porte auſſi le nom de S. Paul, à cauſe de Paul Diaz, premier gouverneur de cette colonie, en eſt la capitale. Les Portugais la bâtirent en 1578, ſur une colline, où elle s'étend comme un amphithéâtre, depuis le ſommet juſqu'à la

mer. Elle eſt grande & aſſez belle pour le pays. On y compte trois mille maiſons d'Européens conſtruites en pierre & couvertes de tuiles, avec un plus grand nombre de logemens de Nègres, qui ne ſont que de bois & de chaume. La ville eſt remplie d'égliſes & de monaſtères, mais elle n'a ni murs ni fortifications, à la réſerve de quelques redoutes élevées ſur le rivage pour la défenſe du port.

On diſtingue diverſes ſortes d'Européens établis à Loanda; d'abord les eccléſiaſtiques & les moines, enſuite les officiers de guerre & de judicature, en troiſième lieu, les négocians, & enfin les malfaiteurs bannis par les cours de juſtice,

parmi lesquels on compte un grand nombre de Portugais de race juive envoyés en Afrique par les tribunaux du Saint-Office.

Les Mulâtres, qui sont ici fort nombreux, portent aux Noirs une haine mortelle, qu'ils font sentir à leurs propres pères, puisqu'ils se permettent de les maltraiter sans ménagement & sans scrupule. Toute leur ambition est de se mettre dans une espèce d'égalité avec les blancs; mais les blancs ont grand soin d'abaisser tant d'orgueil; & loin de les regarder comme leurs égaux, ils ne leur permettent pas même de s'asseoir devant eux. Les femmes mulâtres, dont le père est inconnu, ne doivent porter ni

pagne ni chemise, & la loi ne leur accorde d'autres vêtemens qu'une pièce d'étoffe qu'elles attachent sous les bras. Les hommes ont des bas & des culottes, & c'est à quoi se borne leur vêtement. Ils peuvent se faire prêtres ou soldats, mais jamais ils ne parviennent ni au grade d'officier, ni à aucune place de prélature. Tout Mulâtre qui s'engage au service militaire, exige des Nègres autant de respect que les blancs. S'il voyage, il se fait porter dans un hamac, & lorsque les chefs des villages ne se hâtent pas de lui en procurer, il s'emporte contr'eux aux plus grands excès; sur la route, il se croit en droit de prendre pour lui tout ce qu'il

trouve d'alimens chez les noirs & s'il entend quelque murmure autour de lui, il ajoute les coups au pillage. Quant au Mulâtre qui embrasse le commerce & se fait marchand d'esclaves, il s'abandonne à d'autres excès. Il abuse de toutes les jeunes filles qu'il peut séduire, & lorsqu'il retourne quelques années après dans les mêmes lieux, il enlève les enfans dont il est le père, les vend & s'enrichit ainsi de son propre sang. Ce désordre est autorisé par l'exemple même des Portugais, qui joignent à une affreuse dissolution la coutume barbare de vendre les enfans qu'ils ont eus de leurs Négresses.

Tous les noirs de Loanda & des

autres possessions portugaises, sont réduits à la servitude, à l'exception de quelques anciens habitans, qui, en vertu des premières capitulations, ont conservé leur indépendance. Ces esclaves sont employés à la culture des terres, à la pêche, à la construction des maisons & à d'autres travaux. Un blanc ne sort jamais sans être suivi de deux Nègres chargés de son hamac, & d'un troisième qui tient un grand parasol sur la tête de son maître. Les femmes ne paroissent que dans un hamac avec une escorte nombreuse, qui ne leur parle qu'à genoux. Le hamac est couvert d'un tapis, & le cortege composé au moins de douze personnes. Deux

Nègres portent la voiture, deux autres tiennent les parasols; quatre femmes soutiennent les coins du tapis, & quelques autres vont à la suite. Si c'est à l'église que la dame se fait conduire, le même tapis sert à son orgueil, lorsqu'elle se met humblement à genoux devant l'autel.

Le gouvernement de Loanda & des autres parties qui reconnoissent la domination portugaise est entre les mains d'un vice-roi, de deux bradors qui sont ses conseillers, d'un président pour l'administration de la justice, de deux juges inférieurs & d'un secrétaire. Les chefs Nègres, soumis à la colonie, paient au gouverneur un tribut annuel

d'efclaves, & lui rendent d'autres fervices à titre de vaffaux. On les oblige encore de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamacs, des provifions de bouche, & tous les autres fecours dont ils ont befoin. Le tribut que paie chaque Sova eft affermé à divers traitans, qui, felon le caractère dur des gens de cette profeffion odieufe, fe rendent déteftables par leurs vexations. Leur chef, appelé Contractador, tient fon bureau à Loanda, où il exerce auffi la fonction de conful, & il juge en dernier reffort de toutes les conteftations qui regardent le commerce.

L'île de Loanda, fituée à un

demi-quart de lieue du rivage, en face de la cité, donne son nom à la ville & à la province. On pêche sur ses bords de petits coquillages appelés zinbis, qui servent de monnoie. Cette pêche appartient au roi de Portugal, qui en retire de grands profits, & elle procure aux habitans toutes sortes de provisions. La longueur de l'île est de six ou sept lieues, & sa largeur de quelques milles. On y a bâti plusieurs villages, dont le plus considérable porte le nom de S. Esprit. Là plupart sont habités par les Nègres; mais les Portugais de Saint-Paul de Loanda y ont des églises, & sur-tout des maisons de plaisance, qui sont des habita-

tions délicieuſes. Le terroir eſt ſtérile en grains, mais les oranges, les citrons, les grenades, les figues, les bananes, les noix de coco, le raiſin & d'autres fruits y croiſſent abondamment. C'eſt de cette île, qu'en creuſant la terre à un pied de profondeur, on tire la meilleure eau du pays. Si cette propriété vous ſemble étrange, vous ne ſerez pas moins ſurpriſe de celle de l'eau, qui n'eſt jamais plus douce que dans la haute marée, ni plus ſalée qu'au départ des flots. Le canal qui ſépare l'île de la côte, forme un port excellent : ce paſſage eſt ſi étroit, que les Nègres le traverſent à la nage.

Entre pluſieurs rivières qui arroſent

ſent le royaume d'Angola, celle de Coënza, dont on ignore la ſource, le parcourt dans preſque toute ſon étendue. Elle a une lieue & demie de largeur à ſon embouchure, mais on ne la peut remonter que juſqu'à ſoixante lieues, à cauſe des cataractes qu'on y rencontre. Les ſables accumulés dans ſon canal ont formé pluſieurs îles, dont quelques-unes ont trois ou quatre lieues de longueur. Ce pays n'a été défriché, du moins dans une certaine étendue, qu'en 1630. Un gouverneur de la colonie, nommé don Ferdinand, ordonna aux habitans de cultiver chacun une portion de terre, ſuivant le nombre de leurs eſclaves. Il fallut

employer l'autorité & les menaces, & user de violence pour les rendre heureux.

LETTRE XL.

De San-Salvador.

ON ne compte, Madame, que soixante lieues du port de Loanda à la grande & belle rivière qui traverse le royaume de Congo; aussi n'ai-je employé que deux jours à faire ce trajet par mer. Ce fleuve, qui se décharge par une embouchure de dix à douze lieues de largeur, tombe avec tant d'impétuosité, que ses eaux se frayent une route particulière, sans se mêler à celles de l'Océan; en sorte qu'on les distingue

par leur couleur à plus de douze lieues de la côte. Les naturels l'appellent Congo, les Portugais, Zayre, & on lui donne indifféremment ces deux noms. Il n'est navigable que l'espace de neuf lieues, jusqu'à une cataracte formée par d'énormes rochers qui le resserrent, le traversent, & d'où il se précipite avec un bruit épouvantable. Entre l'embouchure & cette cataracte, le canal est divisé par de grandes îles, qui appartiennent à divers seigneurs, sous l'autorité du roi de Congo. Cette dépendance du même souverain n'empêche pas que ces insulaires ne s'entrenuisent souvent par des attaques soudaines à l'aide de leurs canots, composés

d'un ſeul tronc d'arbre d'une groſ-ſeur extraordinaire.

Ces îles ſont très-peuplées, & cependant on y apperçoit peu de maiſons. Comme une grande partie des terres eſt ſouvent ſubmergée par le fleuve, les Nègres ſe réfugient ſur les arbres, où ils ſe font des logemens qui reſſemblent à des nids d'oiſeaux. Les canaux entretiennent la communication.

Arrivé à la cataracte, je pris ma route par terre, & j'arrivai à San-Salvador, capitale de tout le royaume, autrefois nommé Banza ou Cour Royale. Cette ville eſt éloignée de la mer d'environ cinquante lieues & ſituée ſur une montagne, dont les flancs paroiſſent n'offrir que des

rochers, mais dont le ſommet eſt une plaine de trois lieues de circonférence, parfaitement cultivée & couverte d'habitations. La vue de ce lieu eſt ſi agréable, que les Portugais l'ont appelé *otheiro*, qui ſignifie perſpective. Le terroir eſt fertile en toutes ſortes de grains, & ſe couvre d'un grand nombre de tamarins, de palmiers, d'orangers, & d'autres arbres qui conſervent une verdure perpétuelle. Quoique fort eſcarpée du côté de l'eſt, la montagne verſe quantité de ſources, qui, courant en ruiſſeaux, font de ce ſéjour un lieu délicieux. Une rivière qui coule au bas, répand la fertilité dans les champs voiſins, & donne tant d'agrément au pay-

ſage, que la plupart des habitans de cette capitale ont des maiſons de campagne & des jardins ſur le bord de la rivière.

Ce que San-Salvador préſente de plus remarquable, c'eſt le palais du roi & le quartier des Portugais, l'un & l'autre environnés d'une muraille. L'eſpace qui les ſépare contient une grande place qui ſert de marché, & au fond de laquelle pluſieurs ſeigneurs ont leurs hôtels. Les rues ſont larges & bien diſtribuées, les édifices ſpacieux, réguliers & commodes, mais couverts de chaume, à l'exception de ceux des Portugais. Le palais du roi eſt un compoſé d'appartemens, de ſalles & de galeries, très-vaſtes

à la vérité, mais ornés ſeulement de nattes ſuſpendues au mur en forme de tapiſſeries. Cependant il y a des ſalons & des cabinets décorés avec aſſez de magnificence pour le pays. On porte à quatre mille le nombre des blancs qui habitent cette capitale, & celui des noirs à cinquante mille. Comme beaucoup de maiſons de ſeigneurs & de riches Portugais ſont hors de l'enclos, il n'eſt pas aiſé de déterminer la grandeur de la ville; mais tout le ſommet de la montagne, rempli de villages & de fermes, ne forme qu'une ſeule & vaſte cité, qui contient plus de cent mille ames.

Autrefois le roi & les grands étoient vêtus à l'ancienne manière

du pays; mais depuis l'arrivée des Portugais, ils ne s'habillent plus qu'à l'européenne. L'ancien habit consistoit en un tissu d'écorce de palmier, qui ne couvroit que les reins & les cuisses. Les personnes d'un rang distingué mettoient pardessus un second tablier, composé de peaux de tigres, de civettes ou de martres. A ce léger vêtement, on joignoit une sorte de capuchon, qui couvroit la tête & l'extrêmité des épaules, ainsi qu'une chemise de toile façonnée en surplis & tressée comme nos filets; en un mot, la plupart marchoient pieds nûs, ou n'avoient que des sandales de bois. L'habit moderne est composé d'une cappe espagnole, d'un cha-

peau de castor, d'une veste de soie, de pantoufles de velours ou de maroquin, de bottines, & d'une longue épée à la Castillane. Les dames imitent aussi les modes de Lisbonne, & se font des mantes & de longues juppes avec nos plus riches étoffes. Cependant les pauvres ont retenu l'ancien habit, c'est-à-dire, le tablier de feuilles de palmier, qui descend de la ceinture aux genoux, & laisse le reste du corps à découvert. Les femmes du peuple en ont un plus grand qui tombe sur leurs pieds.

Les habitans de Congo sont plus fidèles aux usages de leurs ancêtres en ce qui concerne les alimens. Les grains du pays & les racines

compofent le principal fond de leur nourriture. Quoiqu'ils aient différentes fortes de viandes, celle de boucherie & la volaille font fort rares : un poulet vaut une piſtole à San-Salvador; mais ce peuple s'accoutume fans peine aux mets les plus communs. Un Anglois qui voyage, ne vit que d'eau & de racines.

J'oubliois de vous dire, Madame, que le roi de Congo a une parure de tête qui lui eſt particulière. Il fe montre couvert d'un bonnet blanc, ainfi que tous les *figaldos* ou gouverneurs qu'il honore de fes bonnes graces. C'eſt une marque fi certaine de faveur, qu'au moindre mécontentement il

la fait ôter à ceux qui lui déplaiſent. En un mot, le bonnet blanc eſt un caractère de nobleſſe & de chevalerie au Congo, comme la toiſon d'or & le Saint-Eſprit en Europe.

Ce bonnet blanc exerce quelquefois une puiſſance vexatoire ſur les Congois; il ſert au roi à groſſir ſes tréſors. Lorſqu'entouré des ſeigneurs qui forment ſon cortege, le roi ſort couvert de ce bonnet, il ſe fait apporter un chapeau dans ſa marche, & s'en ſert un moment; enſuite, redemandant ſon bonnet, il le met ſi négligemment, qu'il peut être abattu par le moindre vent. S'il tombe en effet, les fidalgos s'empreſſent de le ramaſſer;

mais le roi, comme offensé de cette disgrace, refuse de le recevoir, & retourne au palais fort mécontent. Le lendemain, il fait partir deux ou trois cens soldats, avec ordre de lever sur les peuples une grosse imposition, & tout le royaume est ainsi forcé d'expier la faute du vent.

L'empire despotique du roi de Congo rend sa puissance militaire fort redoutable à ses voisins; au moindre signe, il peut lever des armées nombreuses. La discipline militaire est un art ignoré parmi ces troupes, & leur manière de combattre répond très-bien à leur imbécillité & à leur lâcheté naturelles. La succession au trône n'a

point d'ordre établi; c'eſt la volonté des grands qui la règle, & quelquefois les neveux ſont admis à l'excluſion des enfans. Les rois de Congo faiſant profeſſion du chriſtianiſme, ils n'ont qu'une ſeule femme en titre, mais les remontrances du clergé ne les empêchent point d'entretenir un grand nombre de concubines, parmi leſquelles il ſe commet beaucoup de déſordre.

Des différens traits épars dans cette lettre, il vous eſt aiſé de connoître, Madame, quelle eſt l'autorité du roi de Congo ſur la vie & les biens de ſes ſujets. Vous preſſentez du moins qu'elle eſt abſolue. En effet, ils n'approchent de lui qu'a-

vec des marques extraordinaires de respect & de soumission. La propriété des terres appartient à lui seul. Les enfans d'un père de famille n'héritent que de ses esclaves & de ses troupeaux. Sans le consentement du prince, ils ne peuvent jouir des terres de leur père. Les plus grands seigneurs sont assujettis à cette loi, qui les rend tous esclaves du monarque. Le conseil de Congo n'est composé que de dix à douze personnes, qui sont dans la plus haute faveur auprès du roi, & sur lesquelles il se repose de l'administration de la justice, de la rentrée de ses tributs & de l'exécution de ses ordres.

Chaque district ou province est

gouvernée par un des principaux ſeigneurs du royaume, ſous le nom de *Mani*, & ſe diviſe en pluſieurs petits cantons, qui ont auſſi leur mani particulier, d'un rang inférieur. Tous ces manis connoiſſent des affaires civiles. Comme il n'y a point de loix écrites, ces juges n'ont pour règles, dans l'exercice de leur juriſdiction, que leur caprice ou l'uſage. Leurs ſentences ne vont jamais plus loin que l'empriſonnement ou l'amende. Dans les matières importantes, les accuſés en appellent au roi, ſeul juge des cauſes criminelles. Si la conviction d'un crime n'eſt pas évidente, on a recours à différentes épreuves barbares qui ſervent à faire con-

damner ou abſoudre l'accuſé.

Il faut maintenant vous parler, Madame, du climat & des productions naturelles du Congo. Quelque étendu qu'il ſoit, ce royaume voit peu de variété dans l'ordre des ſaiſons. La différence des jours & des nuits n'eſt que d'un quart-d'heure pendant toute l'année. L'été commence au mois d'octobre & finit au mois de mars. L'hiver, qui lui ſuccède, n'en diffère que par les pluies continuelles qui tombent en avril, mai, juin, juillet & août. C'eſt dans cette dernière ſaiſon que pouſſent les arbres, les herbes & les plantes; raiſon pour laquelle le P. Labat l'appelle l'été, & donne le nom d'hiver au tems ſec, qui fait

tomber la plus grande partie des feuilles. L'air paroît tout en feu; il est chargé de nuages épais & enflammés ; il éclaire d'une manière épouvantable: on diroit qu'on va voir un second déluge, & cependant il ne tombe pas une goutte d'eau. On a remarqué que cela arrive ordinairement dans le décours de la lune ou lorsqu'elle se renouvelle.

La fertilité de ce royaume n'est pas égale en tous lieux. Les bords de la mer, étant sablonneux, sont de peu de rapport ou tout-à-fait stériles. Les autres cantons sont généralement d'un bon produit. Le sol y est noir & profond : on y sème différentes sortes de grains,

tels que le bled ſarraſin de deux ſortes, le mil, les fèves, des pois, & ſur-tout du gros mil connu en France ſous le nom de bled de Turquie; la récolte ſe fait deux fois par an, & ce ſont les femmes qui en ſont chargées ſeules, ainſi que de tous les autres travaux champêtres & domeſtiques. Mais quel travail peut-on eſpérer d'un ſexe foible & délicat, qui eſt de plus obligé d'élever les enfans, & chargé de tous les embarras du ménage? Les Nègres d'Afrique, bien différens des ſauvages de l'Amérique, qui ſe chargent des gros travaux, les laiſſent tous aux femmes. On voit avec compaſſion ces foibles créatures portant un enfant ſur le dos, la-

bourer les terres, les enſemencer, faire les récoltes, couper le bois, aller chercher l'eau & faire la cuiſine, &c. &c., pendant que les hommes fument, chantent ou dorment, boivent & mangent la plus grande partie du jour & de la nuit. On voit ces pauvres femmes abattues par la foibleſſe, par la chaleur, & ſouvent par la faim, être obligées de ſe repoſer & de ſe coucher par terre, dès qu'elles ont donné quatre ou cinq coups de hoyau, & répéter ſans ceſſe le triſte refrain, *imia fuenſalo*, c'eſt-à-dire, je meurs de faim.

Outre les grains que nous avons nommés, on y voit encore pluſieurs légumes inconnus en Euro-

pe, la racine de manioc, dont on fait la caſſave en Amérique, les batates ou patates, des navets & toutes nos plantes potagères, dont il paroît que les Portugais ont porté les graines. Les melons, les citrouilles, les ananas paroiſſent naturels à cette contrée, & y ont un excellent goût. Les lys, les jacinthes, les tubéreuſes & d'autres fleurs très-agréables croiſſent ici ſans culture & ornent les campagnes & les forêts.

Parmi une multitude d'arbres, d'une groſſeur & d'une hauteur ſi démeſurée, qu'un ſeul ſuffit à la conſtruction d'une maiſon & d'un canot, je n'en décrirai aucun, parce qu'ils ne m'ont offert rien de bien

admirable. Il ſuffit de dire que les uns fourniſſent des écorces qui ſervent d'étoffes aux habitans, les autres, des fils propres à faire des filets & des tiſſus aſſez fins, & une ſubſtance laineuſe qu'on emploie au lieu de plumes pour faire des lits, des couſſins & des oreillers.

Les différens palmiers qui comprennent les dattiers & les cocotiers, les limoniers, les orangers, les citronniers & les figuiers-bananiers y ſont communs, & leurs fruits excellens. Le cotonnier y vient ſans culture, ainſi qu'une grande quantité d'arbres aromatiques & autres, propres aux uſages de la médecine. La vigne y donne du fruit deux fois l'année;

mais on n'a pu parvenir à en tirer du vin, parce que l'excès de la chaleur du jour concourant avec l'humidité de la nuit, sert moins à mûrir le raisin qu'à le faire pourrir.

Voici maintenant tout ce que j'ai pu recueillir sur le genre animal de Congo. A la tête de ce règne paroît le pongos, dont vous savez, Madame, que des philosophes, & non pas des sages, ont voulu faire une variété de l'espèce humaine. Il est vrai que les pongos ont beaucoup de ressemblance avec l'homme, mais ils sont plus gros. Ils marchent droit en tenant de la main le poil du cou; leur retraite est dans les bois. Ils

dorment sur les arbres, & s'y font une espèce de toît qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens sont des fruits ou des noix sauvages ; jamais ils ne mangent de chair : ils marchent quelquefois en troupes & tuent les Négres qui traversent les forêts ; ils tombent même sur les éléphans qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, & les incommodent si fort à coups de poing ou de bâtons, qu'ils les forcent de fuir.

On ne prend jamais de pongos en vie, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiroient pas pour les arrêter ; mais les Nègres en prennent quantité de jeunes après avoir tué la mère. Lorsqu'un

pongos meurt, les autres couvrent ſon corps de branches & de feuillages. Un de ces animaux vient d'arriver à San-Salvador, chez un riche Portugais. Il eſt de la hauteur d'un enfant de trois ans, & d'un embonpoint médiocre, mais carré & bien proportionné, fort agile & fort vif; les jambes charnues & robuſtes, tout le devant du corps nû, mais le derrière couvert de poil noir. A ſa première vue, ſon viſage reſſemble à celui de l'homme, mais il a le nez plat & recourbé, ſes oreilles ſont auſſi celles de l'eſpèce humaine; ſon ſein, car c'eſt une femelle, eſt potelé; il a le nombril enfoncé, les épaules fort bien

bien jointes, les mains divisées en doigts & en pouces, les mollets gros & charnus, ainsi que les talons.

On a dit que le pongos n'avoit pas de mollets. Ce défaut peut exister dans un individu sans être commun à toute l'espèce. Le pongos en question marche droit sur ses jambes. Il est capable de lever & de porter des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il veut boire, il leve d'une main le couvercle du pot, & tient le fond de l'autre; ensuite il s'essuye fort gracieusement les lèvres. Il se couche, pour dormir, la tête sur un coussin, & se couve avec tant d'adresse

qu'on le prendroit pour un homme au lit.

Outre les oiſeaux qui ſont propres au Congo, l'Europe en a peu qui ne ſe trouvent dans ces régions. Il y auroit un volume à faire ſur les différentes eſpèces de poiſſons qui en habitent les côtes.

Les crocodiles, une quantité prodigieuſe de reptiles & de ſerpens, différens entr'eux par leur grandeur, leurs couleurs & leurs qualités dangereuſes, ſont encore des animaux de ces contrées. Je ne parle pas des abeilles, des fourmis, des moſquites, des moucherons & d'autres inſectes appartenans à ce genre. Il ſuffit de ſavoir qu'il eſt ici queſtion d'un

climat chaud, pour y joindre l'idée de la multitude des insectes de toute espèce qui doivent s'y trouver naturellement. Quant aux productions minérales, les mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer même, sont si communes dans cette partie de l'Afrique, qu'on assure qu'il n'y a pas de pays dans l'univers qui produise en aussi grande abondance, toute sorte de métaux.

Le cristal s'y rencontre de même très-fréquemment, ainsi que le jaspe, le porphyre, le marbre de différentes couleurs. Les mêmes montagnes ont une pierre marquetée, dans laquelle il se trouve de fort belles hyacinthes, pierres pré-

cieuſes, d'une couleur rouge-orangé, c'eſt-à-dire, que les raies ou les veines qui ſont diſtribuées par tout le corps, peuvent en être tirées comme les pepins d'une grenade, & tombent alors en petites pièces, qui forment autant d'hyacinthes des plus parfaites. En un mot les montagnes du Congo renferment de très-belles pierres propres à bâtir; d'autres qui paroiſſent impregnées de cuivre & d'autres métaux ſuſceptibles du plus beau poli, & d'un uſage admirable pour la ſculpture & la gravure.

Enfin, Madame, il me reſte à vous faire connoître les idées religieuſes qui régnoient au Congo avant le quinzième ſiècle, & qui

y règnent encore aujourd'hui, parce qu'une bonne partie de la cour, quoique baptisée, est secrettement attachée à l'idolâtrie, tandis que le reste de la nation la professe ouvertement.

Après un Dieu tout-puissant qu'ils appellent Nzambiampungu, les Congois reconnoissent une infinité d'autres divinités, dont ils taillent grossièrement les images en bois, & qu'ils supposent présider chacune à de certaines maladies ou à divers événemens que ces dieux dirigent suivant les prières qu'on leur fait. Il y a des cases qui leur sont consacrées & où l'on va porter ses vœux & ses offrandes. Dans les affaires importantes, on fait des sacrifices

ſolemnels. Ce ſont autant de fêtes qui durent trois ou quatre jours. Les trois premiers ſe paſſent d'abord à intéreſſer le miniſtre de l'idole à faire les fonctions de ſacrificateur, & à ſervir de protecteur & d'avocat auprès de ſa divinité. Ce miniſtre alors ſe revêt d'habillemens particuliers à ſon état, ſe rend au temple, & là, à haute voix, déclare la qualité de celui qui invoque l'idole, quel eſt le nombre & la valeur de ſes oblations, & finit par prier le dieu de le conſerver en paix & en ſanté, ainſi que toute ſa famille, de le combler de proſpérités, &c. La fin de cette prière eſt un ſignal aux muſiciens de commencer leur chari-

vari barbare qui dure jusqu'à ce que le ministre l'interrompe pour se rendre chez le dévot qui donne la fête. Il est suivi des assistans & des musiciens. On mange, on boit avec excès; on n'interrompt cette douce occupation que pour danser & chanter, tandis que les instrumens font un tintamare horrible. Ce sabbat dure ainsi trois jours & trois nuits; le quatrième jour est proprement le jour du sacrifice. On retourne à la case de l'idole; on y amène les victimes, lesquelles sont des hommes ou des enfans, en bien des endroits. Le ministre inhumain de la divinité les égorge. Le nombre des victimes humaines se règle sur la qualité de l'idole.

Dès qu'elles sont égorgées, le prêtre en barbouille la statue, & tout le monde s'empresse, autour de ce corps palpitant, à boire le sang qui en découle. On les coupe en suite par morceaux, on les met sur le feu, & ces cannibales féroces les dévorent avec une avidité qui s'anime encore par la superstition.

Toutes les viandes étant dévorées, le ministre va à l'autel, prend l'idole & l'élève pour la faire voir à l'assemblée. Le dévot qui a fait le sacrifice, offre de nouveaux présens, qui consistent en viandes cuites qu'on dépose aux pieds de la divinité. Comme elle ne paroît pas y toucher, son ministre, qui est l'interprète de ses volontés, distri-

bue tout aux assistans, avec ordre de rapporter tous les os, à peine, contre chaque désobéissant, de payer une chèvre pour l'expiation de ce sacrilege. La raison de la réserve de ces os, c'est que le ministre les vend ensuite à tel prix qu'il juge à propos à ces misérables idolâtres, comme de précieuses reliques propres à préserver d'accidens, & à d'autres usages superstitieux.

Le nom commun que l'on donne aux ministres de ces divinités sanguinaires, est celui de Ganga. Il y a un chef ou pontife suprême, qu'on appelle *Chitomé.* Cette dignité le rend si respectable aux yeux de cette nation, qu'il est regardé

comme un dieu vivant qui a une communication intime avec les dieux du ciel, parmi lesquels il va prendre place après qu'il a quitté la terre. Tous ces payens le regardent comme l'auteur des productions terrestres, & lui doivent les prémices de leurs récoltes. Leur sotte crédulité fait la règle de leur exactitude, car ils se croiroient exposés à toutes sortes de malheurs, s'ils marquoient la moindre négligence à ce devoir.

D'un autre, le Chitomé, qui ne s'en rapporte pas entièrement à leur bonne foi, a soin d'entretenir des espions pour éclairer la conduite de ses redevables : malheur à ceux qui sont surpris en

faute. L'offrande des prémices des fruits de la terre doit être faite par le chef de la famille, qui eſt accompagné de ſa principale femme, laquelle les porte en chantant des chanſons uſitées en pareilles occaſions.

Il y a dans le royaume de Congo & dans d'autres endroits, de certains petits animaux & de certains petits poiſſons réſervés pour la bouche ſeule du Chitomé. On entretient perpétuellement dans ſa caſe un feu prétendu ſacré, & il en diſtribue à tous ceux qui veulent le payer. Enfin ſa puiſſance eſt telle, que lors de l'élection d'un Sova ou gouverneur de canton, les peuples refuſent de le recon-

noître & de lui obéir, s'il n'a le suffrage du Chitomé. Aussi les nouveaux gouverneurs ont-ils soin de s'assurer de sa protection, en lui rendant une visite publique, dans laquelle, après sa cérémonie la plus humiliante pour établir leur soumission, le pontife les asperge d'une eau consacrée à sa façon.

Pour entretenir l'opinion ridicule où sont ces peuples, qu'il n'est pas sujet à la mort, ce grand prêtre, lorsqu'il se sent près de sa fin, par la foiblesse de son âge ou par la maladie, appelle un de ses disciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre. Ensuite il lui ordonne publiquement de l'étrangler

de le tuer d'un coup de maſſue. Cette exécution ſe fait ſur le champ à la vue d'une nombreuſe aſſemblée. Si l'office de grand pontife n'étoit pas rempli continuellement, les habitans ſe perſuadent que la terre deviendroit ſtérile, & que le genre humain toucheroit bientôt à ſa ruine.

Il y a un autre miniſtre appelé *Nghombo*, qui tient le ſecond rang dans cette troupe infernale de prêtres, & qui n'eſt ni moins fourbe ni moins intéreſſé que le Chitomé. Les autres d'un rang inférieur portent le nom de Ganga, & ſont repréſentés par tous nos miſſionnaires comme des ſorciers ou *ſinghilli*, qui converſent avec le diable, &

qui, par ſon ſecours, prédiſent des événemens futurs, & produiſent diverſes actions ſurnaturelles & merveilleuſes. Si l'on en croit nos religieux, le ciel permet ſouvent que les ſorciers Négres ſoient confondus par des effets admirables de la providence, qui tournent à l'avantage des miniſtres de l'Evangile. Mais ce qui eſt beaucoup plus vrai, Madame, c'eſt que ces prêtres déteſtent nos miſſionnaires, & que ceux-ci n'épargnent rien pour anéantir ceux-là : la jalouſie de métier eſt de tous les pays & de toutes les profeſſions.

Les ſinghilli exercent auſſi la médecine & la chirurgie; mais ils n'y ſont pas plus habiles qu'en

ſorcellerie : toutes leurs méthodes ſe réduiſent à l'adminiſtration de quelques ſimples ; adminiſtration qui favoriſe la fourberie.

LETTRE XLI.

D'Ardra.

JE viens de parcourir, Madame, une grande partie de la Guinée, & c'est après avoir vu ce qu'elle offre de plus curieux, qu'arrivé à la ville d'Ardra, dans le royaume de ce nom, je vous adresse le fruit de mes recherches.

L'air qu'on respire en Guinée est fort chaud, mais par-tout cependant il n'est pas mal-sain. Il semble qu'il le devienne, à mesure qu'on avance d'occident en orient. Aussi, depuis le vingt-deuxième degré de latitude jusqu'au neuvième, dit-on qu'il est si excellent, qu'on y transf-

porte les malades de Barbarie, & qu'après un séjour assez court, ils y recouvrent sûrement la santé. Ailleurs, l'air est si mauvais que les étrangers en ressentent les tristes influences, & il leur en coûte la vie, s'ils le respirent plusieurs années.

Au mois de décembre, on éprouve sur la côte de Guinée, pendant huit jours, un vent d'est, si sec & si chaud que les poutres & les planches de chêne se fendent; mais dès que le vent a cessé, tout se rejoint.

Les rivières principales de toute cette vaste contrée sont, d'abord le Niger, qui, après un cours de 900 lieues, se décharge dans l'Océan par trois branches, lesquelles sont le

Sénégal, le Gambia & la rivière de San-Domingo, ensuite le Serra-Liona & le Derio da Volta.

La variété régnant dans les qualités du terroir comme dans le climat, on ne peut dire ni que le pays est stérile, ni qu'il est abondant en tout. La fertilité dépend, ici comme dans toutes les contrées méridionales, du voisinage des eaux & des irrigations que reçoivent les terres. La côte opposée à l'île de Gorée, qui est située presque vis-à-vis le Cap-Verd, est le plus beau lieu de toute la Guinée. On y trouve des prairies, une grande quantité de bled, de mil, de riz, & de nombreux troupeaux de bœufs, de chèvres & de mou-

tons; mais le reste n'a pas la même fertilité. Le grain qui y est le plus commun est le mil dont on distingue deux espèces. Ce que nous appelons bled de Turquie en est une. L'autre espèce est fort inférieure à la première en qualité & en grosseur. Des fèves de plusieurs sortes viennent aussi par-tout, mais les plantes que les habitans cultivent le plus généralement, sont les ignames & les patates ou batates. Ce sont deux sortes de pommes de terre, qui viennent naturellement dans les pays chauds, & qui, en différens cantons de Guinée, font la seule nourriture des peuples. Il y a des endroits où l'on trouve des melons, des ananas, d'autres qui fournissent

du poivre, qu'on appelle poivre de Guinée, lequel eſt d'aſſez mauvaiſe qualité, & une graine, appelée malaguette, ou maniguette grand cardamone ou graine de paradis; c'eſt ce qui a fait donner le nom de côte de Malaguette au pays maritime où elle ſe trouve. Cette côte eſt ſituée entre le cinquième & le ſixième degrés de latitude ſeptentrionale. Le tabac eſt encore une plante de Guinée; mais il eſt du plus mauvais goût & d'une odeur déteſtable.

Je paſſe aux arbres. Les palmiers méritent le premier rang. Il ſuffit de dire qu'on en trouve de toutes les eſpèces, & que les habitans en tirent de grands avantages.

Les grenadiers, les orangers, les citronniers ne ſont pas communs & ne viennent qu'en un petit nombre d'endroits privilégiés. Les bananiers, les papayers qu'on diſtingue en mâles & femelles, & une certaine eſpèce de pommier, dont le fruit eſt appelé *pomme de cormantin ;* tels ſont les arbres fruitiers de Guinée. Entre différens arbres ſauvages propres à la menuiſerie & à d'autres uſages, on s'arrête au *capoquier*, parce qu'il rapporte une certaine ouatte appelée *capoc*, qui eſt fort propre à faire des nattes & des couſſins. Il y a auſſi un certain arbre que dix hommes auroient peine à embraſſer, non pas à cauſe de la groſſeur de ſon

tronc, mais par rapport aux épines qui en ſortent tout-autour.

On place au rang des-callebaſſiers un arbre du Sénégal, appelé *pain de ſinge*, qui eſt curieux par ſa groſſeur & l'étendue de ſes branches. J'en ai meſuré un qui avoit ſoixante-cinq pieds de circonférence; quelques-unes de ſes branches avoient juſqu'à cent cinquante-cinq pieds de long.

Les animaux domeſtiques de ce pays, ſont des chevaux, des vaches, des taureaux, des ânes, des chèvres, des porcs & des moutons, qui ont un poil de deux ou trois pouces de long. Ceux des forêts ſont l'éléphant, le lion, le tigre, l'once, le léopard, la

panthère, le jackal, le bufle, la vache ſauvage, le cerf, le daim, la gazelle, la civette & l'agouti, petit animal couvert d'un poil rouſſâtre, de la groſſeur d'un lièvre, avec une tête ſemblable à celle du rat, des jambes courtes & une petite queue dégarnie de poil. On parle auſſi d'un grand animal qu'on appelle *guiamala*, & que l'on trouve au royaume de Bambouc, aux environs du Niger. Les voyageurs qui l'ont vu aſſurent qu'il eſt preſque une fois plus haut que l'éléphant, mais qu'il s'en faut beaucoup qu'il ſoit auſſi gros. Il paroît que c'eſt la *giraffe*. C'eſt une erreur de dire que cet animal eſt une fois plus grand que l'élé-

phant; il est seulement plus haut, parce que ses jambes de devant sont très-élevées : il peut atteindre à seize ou dix-sept pieds; mais l'éléphant, dans son état naturel aux Indes, a quinze ou seize pieds de hauteur. C'est un animal doux à gouverner. Plusieurs empereurs romains ont orné leurs triomphes de quelques-uns de ces animaux. On les montroit aussi en spectacle.

Dans mes Lettres précédentes, Madame, je vous ai entretenue d'une créature beaucoup plus curieuse, & que je pourrois, non sans raison, placer à côté de l'homme. Voici quelques nouveaux détails qui acheveront de vous faire connoître le *mandrill* ou *pongos*. Cet

animal a beaucoup plus de reſſemblance avec l'homme qu'avec le ſinge. Son corps, quand il a pris ſa croiſſance, a autant de circonférence que celui de l'homme; les jambes ſont beaucoup plus courtes, les pieds plus longs; les bras & les mains ſont dans la même proportion: la tête du pongos eſt d'une groſſeur monſtrueuſe; la face eſt large & platte, ſans autre poil qu'aux ſourcils; le nez eſt fort petit, la bouche large & les lèvres ſont très-minces. La face, qui eſt couverte d'une peau blanche, eſt d'une laideur affreuſe & toute ridée, les dents ſont larges & fort jaunes, les mains ſont ſans poil; tout le reſte du corps, à

l'exception du visage, est couvert d'un poil long & noir, comme celui de l'ours. Ces animaux ne marchent jamais sur leurs quatre pattes comme les singes. Quand on les tourmente, ils crient précisément comme les enfans. On prétend que les mâles cherchent souvent à violer les femmes, quand ils les rencontrent dans les bois. Ils ont presque toujours le nez morveux, & se plaisent à laisser entrer dans la bouche l'humeur qui en découle. On me fit présent d'une femelle de cette espèce; elle n'avoit que six mois, & elle étoit déjà aussi grosse qu'un babouin. Les matelots se plaisoient à la voir pleurer, à l'entendre crier; ils lui

tiroient le nez & la tourmentoient ſans ceſſe. Cet animal, qui eſt fort délicat, mourut en peu de jours. Le Nègre qui en avoit eu ſoin, reprochant un jour à un matelot la méchanceté qu'il avoit eue de frapper le pongos, le matelot lui répondit, que s'il étoit jaloux de ſa compatriote, il n'avoit qu'à l'épouſer; mais le Nègre lui répliqua : *Ce n'eſt pas une femme pour moi, elle eſt blanche & de votre race ; elle vous convient.*

Je ne vous parlerai pas, Madame, de quelques autres petits quadrupèdes, tels que les belettes, les porcs-épics, différentes eſpèces de rats & des ſinges, dont la variété eſt très-grande. Ils ne vous offri-

roient rien d'intéressant, & l'espèce de ces animaux est d'ailleurs assez connue. Je viens aux oiseaux; la volaille n'est pas rare en Guinée, il s'y trouve aussi en différens endroits des paons, des faisans, des pintades, des tourterelles, des autruches, des oiseaux de paradis de deux espèces, dont le plus grand se nomme *monoceros*, des oiseaux appelés trompettes, parce qu'on trouve de la ressemblance dans leur chant avec celui d'une trompette; d'autres gros oiseaux qu'on appelle oiseaux à quatre aîles. Je vous nommerai aussi des aigles, des écouffes, espèce de milan si hardi en Guinée, qu'ils arrachent des morceaux de viande ou de poisson des

mains des femmes & des enfans, enfin des perroquets de plusieurs espèces. Aux oies, aux canards & autres de ce genre, qui sont de la classe des oiseaux aquatiques, il faut joindre les flamands, les palettes ou oiseaux à spatule, les grands gosiers ou pélicans, des bécasses, des bécassines, &c. On ajoute encore à ces oiseaux d'autres petits qui vivent de grains, & qui sont estimables par leur chant ou par l'agrément de leur plumage. La plupart n'ont pas de nom.

Cette contrée offre, dans la classe des amphibies, des chevaux de rivière ou hippopotames qui sont assez communs dans le Niger, des crocodilles de différentes espèces

& le *capiver*, quadrupède de la groſſeur d'un cochon d'un an, avec une tête comme celle du lièvre. La nuit, il grimpe ſur les arbres pour en manger les branches, & le jour il ſe tient ordinairement caché dans la mer.

Je ne m'étendrai pas à détailler tous les reptiles & inſectes que l'on trouve dans ces régions. Il ſuffit de dire que toutes les eſpèces y ſont très-communes, qu'on y voit des lézards, des caméléons, des ſerpens, parmi leſquels il en eſt de trente à trente-cinq pieds de long; des ſcorpions, des crapauds, des grenouilles, des grillons, des ſauterelles, des cantharides, des hannetons, des abeilles, des mouches

de toutes ſortes, & enfin des fourmis ſi voraces, qu'elles attaquent des moutons, des poules, des pigeons, des rats, & qu'elles les rongent juſqu'aux os avec tant d'adreſſe, que le plus habile anatomiſte ne pourroit les diſſéquer auſſi proprement.

Les poiſſons ſont en auſſi grand nombre que les autres individus. Toutes les eſpèces connues en Europe, de même que pluſieurs qui ſont particulières à ces côtes, y abondent, au point que pour trois ſols un ſoldat peut ſe raſſaſier de poiſſon & de coquillages, tels que les crabes, les écreviſſes, les chevrettes, &c.

Les richeſſes, dans le genre minéral, ne ſont ni moins nom-

breuses, ni moins variées que dans les deux autres genres. Plusieurs montagnes renferment des mines d'or très-abondantes ; on en ramasse aussi dans le sable de quelques rivières. Il y a un canton où il étoit si abondant, qu'il en a reçu le nom de *Côte-d'Or*. Elle le méritoit il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, mais elle en produit peu aujourd'hui. Des millions d'hommes ont péri, plusieurs peuples ont été détruits, & la nation d'Akime, qui s'entendoit le mieux à exploiter les mines, a été chassée de son pays. Des perles, des diamans & d'autres pierres précieuses, des petits morceaux de jaspe & de corail se rencontrent aussi en quelques cantons.

Il y a différens endroits ſur la côte où les habitans s'entendent fort bien à faire du ſel, ſoit en faiſant bouillir de l'eau de mer dans des baſſins de cuivre ou dans des pots de terre, ſoit en y creuſant des foſſés qui ſe rempliſſent par la marée, & que le ſoleil deſſèche, en laiſſant au fond & ſur les bords de la foſſe des criſtalliſations d'un ſel, qui coûte beaucoup moins que celui qu'on fabrique par les deux autres méthodes; mais les qualités de ce ſel naturel ſont auſſi fort inférieures à celles de l'autre.

Quant à l'eſpèce humaine en Guinée, elle eſt aſſez connue, Madame, pour que vous me diſpen-

ſiez d'en faire le portrait. J'obſerverai ſeulement que les Nègres n'ont pas tous le nez écraſé & gros, comme on le voit à quelques-uns, & qu'il y a autant de variétés dans leurs traits, & d'agrémens dans leurs viſages, à la couleur près, qu'on en peut remarquer parmi nous. Leur habillement eſt le même partout, ſimple autant qu'il peut l'être dans un climat brûlant. Il ne conſiſte pour l'ordinaire que dans une bande d'étoffe de différente largeur & de trois ou quatre aunes de long; & c'eſt ce qu'on appelle, comme à Siam, une pagne. On la met en écharpe ou en forme de ceinture, de façon qu'en l'un ou l'autre cas ſa deſtination eſt de ſervir de

voile à la nature. Dans les cantons fréquentés par les Européens, les habitans en ont reçu l'usage de porter de larges culottes, qu'ils mettent par-dessus leurs pagnes. Un bonnet de peau de cerf, de soie, de coton est leur coëffure ordinaire; mais ils estiment encore davantage les chapeaux; ils s'ornent le col, les bras, les jambes & même le corps de petits morceaux de corail, d'anneaux d'ivoire, de chaînes ou de colliers de verroteries, & de petites plaques d'or. Au reste, les facultés font la règle du plus ou moins d'ornemens & de leur prix, de même que des habillemens. Les pauvres pêcheurs, les paysans vont

en quelques endroits tout nûs, ou n'ont qu'une pagne si étroite qu'elle ne cache point la nudité.

On remarque en Europe, que les femmes ont plus de vanité dans leurs habits que les hommes. C'est la même chose parmi ces peuples ignorans. Elles sont beaucoup plus occupées de leur parure que les hommes, & elles se font une étude d'arranger leurs cheveux avec une sorte d'élégance, de les poudrer avec une terre rouge, après les avoir graissés d'huile de palmier, de les orner de corail, de verroteries & d'aigrettes faites de poil de queue d'éléphant, de placer avantageusement une chaîne d'or au col, des bracelets, des anneaux

aux

aux bras, aux jambes, & des petites plaques d'or en différens endroits du corps. La pagne fait tout leur habillement; mais elle est portée avec tant de négligence, que le moindre mouvement la dérange, & laisse voir tout ce qu'elle devroit cacher.

Le logement de ces peuples n'est pas plus composé que leur habit. C'est une hutte bâtie comme les loges de nos charbonniers. Leur hauteur est si médiocre, qu'un homme, après y être entré presque en rampant, ne peut s'y tenir debout. Les plus riches ont plusieurs de ces caves renfermées dans une enceinte de roseaux ou de palissades, & séparées par des cours;

les unes servent de retraite aux femmes du maître, les autres à ses esclaves du sexe & à ses valets. Les meubles de ces habitations consistent en quelques petits sièges qui, pendant la nuit, leur tiennent lieu de coussins, tandis que des nattes ou des fagots de jonc leur servent de lits. Ils se croyent meublés au mieux, lorsqu'ils peuvent avoir quelque cassette ou vieux coffre de matelot. Leur batterie de cuisine & leurs autres ustensiles de ménage se réduisent à des pots de terre, à des écuelles ou *sebiles* faites de calebasse, & à des pots de même matière. Le plus ou le moins de ces huttes rassemblées, forme une ville ou un village;

c'eſt toujours la même architecture; un amas confus de cabanes autour d'une grande place qui ſert de marché. D'ailleurs, les guerres continuelles que ſe font les petits rois, ont fait éprouver à la population des diminutions très-conſidérables. Le village d'Urſue, qui dépend du fort Danois de Chriſtianbourg, joint aux villages de la Hode & de Feſſigg, pouvoit mettre ſur pied quatorze mille hommes, il y a cinquante ans, & Urſue en fourniroit à peine cent cinquante.

La nourriture ordinaire des Nègres eſt le mil écraſé & cuit à l'eau. S'il manque, il eſt remplacé par des ignames, des patates & des herbes bouillies, ſur leſquelles ils

jettent de l'huile de palmier. C'eſt un régal pour eux que de manger un morceau de poiſſon pourri ; mais le comble de la bonne chère eſt la viande de bœuf, de mouton, & la volaille. On réſerve ces mets pour les feſtins & les réjouiſſances. Il ne faut pas s'imaginer que leur ſobriété ſoit naturelle ; lorſqu'ils mangent chez les Européens, ils ſavent très-bien choiſir ce qu'il y a de meilleur. A les voir dévorer, on diroit qu'ils ſe raſſaſient pour trois jours. Je crois qu'ils ſe perſuadent que tout ce qui coûte beaucoup ne leur vaut rien & eſt mal-ſain. Leur avarice eſt la ſeule cauſe de leur abſtinence. D'ailleurs, s'ils ſont ſobres à manger, ils n'en

ſont que plus diſpoſés à boire beaucoup. Ils aiment paſſionnément le vin, l'eau-de-vie & les liqueurs fortes. La boiſſon ordinaire eſt l'eau ou le vin de palmier. Ce vin, qui eſt fort doux d'abord, s'aigrit vingt-quatre heures après qu'il eſt tiré; ils le gardent ainſi deux autres jours, pour avoir le plaiſir d'y trouver une certaine âpreté qui leur racle la gorge, & qui les flatte bien plus qu'un goût emmielſé.

Voyons un peu quels ſont les complimens, les cérémonies des Nègres dans leurs rencontres & dans leurs viſites. Ceux qui ont commerce avec les Européens en ont pris les manières, & ôtent leur

bonnet ou leur chapeau lorſqu'ils rencontrent des perſonnes de leur connoiſſance; mais les Nègres de l'intérieur du pays n'ont pas cet uſage, & n'attachent aucune idée de civilité à avoir la tête nue. Ils ſe demandent mutuellement *s'ils ont bien repoſé*; ce qui fait voir qu'ils regardent le ſommeil comme le véhicule principal de la ſanté. Ils ſe prennent enſuite la main & ſe ſerrent les deux doigts du milieu. Ils reçoivent avec beaucoup d'honnêteté ceux qui viennent les voir d'un autre village. Après les premiers complimens, le maître de la maiſon fait apporter de l'eau & de l'huile ou de la graiſſe pour laver & oindre celui qui lui rend viſite.

Les rois & les grands ſeigneurs ont auſſi des cérémonies qui leur ſont particulières. Lorſqu'un d'eux approche du village de celui qu'il vient voir, il lui dépêche un de ſes gens pour le ſaluer & lui notifier ſa venue; le *viſité* fait accompagner auſſi-tôt cet envoyé par un de ſes gens qui vient aſſurer le *viſitant* qu'il ſera le bienvenu. Pendant ce tems-là le viſité fait aſſembler ſes eſclaves & ſes ſoldats, quelquefois au nombre de trois ou quatre cens, & va s'aſſeoir dans la place du marché avec ſa ſuite. L'autre s'avance d'un pas grave & accompagné d'un nombre de gens armés, proportionné à ſes richeſſes. Arrivé à l'endroit

où il est attendu, il s'arrête à quelque distance de celui qu'il visite; les gens du cortège s'approchent, se saluent mutuellement, & enfin les maîtres en font autant. Le visité se lève & embrasse trois fois le visitant, s'il est plus puissant que lui ou s'il veut lui marquer de la considération. Dans le cas contraire, il reste assis & lui prend trois fois la main, & lui serre les deux doigts du milieu; ensuite le visitant s'assied avec toute sa suite & attend qu'il vienne, de la part de celui qu'il visite, un envoyé pour le saluer de nouveau, & lui demander le sujet de sa venue. Ces pour-parlers par envoyés durent de cette façon une heure ou deux,

jusqu'à ce que le visité se lève & invite l'autre à le suivre chez lui. On lui fait des présens de poulets, de moutons, de patates & d'autres choses qui peuvent lui être agréables, & on fournit à sa subsistance & à celle de tout son monde.

Il y a tant de langues différentes dans l'étendue de la côte occidentale d'Afrique dont il est question ici, qu'il n'est pas possible de rien dire à cet égard d'intéressant. On compte presqu'autant de langages particuliers que de royaumes, & celui des Nègres de l'intérieur du pays est beaucoup plus doux & plus aisé que celui des peuples voisins de la mer, avec lesquels nous avons des relations. Ce der-

nier ne peut s'entendre & se parler parfaitement qu'au bout de dix à douze ans d'étude, sans que pour cela on soit exempt de trouver une grande difficulté dans la prononciation. Ce qui retarde aussi les progrès qu'on feroit, c'est que les Nègres ne sachant ni lire ni écrire, n'ont point de caractères ni de lettres pour exprimer leurs pensées; de là aussi la prononciation ne s'apprenant que par l'oreille, les erreurs sont plus fréquentes, & l'on ne peut avoir aucun principe pour s'énoncer. Mais ceux des Nègres qui commercent habituellement avec les Européens, parlent un portugais corrompu, qu'ils appellent *langue franque.*

LETTRE XLII.

D'Ardra.

Vous vous attendez bien, Madame, à ne trouver parmi des peuples aussi grossiers, que des arts mécaniques, qui sont même en assez petit nombre. Les ouvriers principaux sont, & ceux qui font des plats, des assiettes & d'autres vaisseaux de bois & de callebasse, & ceux qui font des nattes de jonc; les tisserands, en certains cantons, fabriquent des toiles de coton qui n'ont que cinq à six pouces de largeur, & qu'on joint par pièces de dix à douze pour en faire des pagnes. Ces toiles se transportent par les Européens en d'autres quartiers où

les Nègres n'ont pas l'induſtrie d'en faire. Il y en a quelques-unes qui ſont teintes en bleu. C'eſt un métier pour quelques Nègres, & leur teinture eſt très-ſolide; mais la profeſſion qu'ils ſemblent exercer avec le plus d'adreſſe & d'intelligence, c'eſt celle de forgeron. Avec une groſſe pierre qui leur tient lieu d'enclume, de petites pinces & un long ſoufflet de peau de chèvre, ils font les inſtrumens dont ils ont beſoin pour cultiver la terre ou pour faire la guerre. Leurs ſabres, leurs ſerpes, leurs bêches & leurs couteaux ſont d'une dureté paſſable & d'un fort beau tranchant. Ce ſont ces mêmes forgerons qui fabriquent des boîtes à mettre des parfums,

parfums, des bracelets, des anneaux d'or & d'argent, & les autres bijoux qui entrent dans la parure des femmes. D'autres ouvriers travaillent l'ivoire & réussissent à en faire des anneaux & d'autres petits ornemens d'un travail peu délicat. Il est bon d'observer que tous ces artisans ne travaillent qu'assis. Le forgeron ne bat sur son enclume qu'assis par terre, ayant une pipe à la bouche & en compagnie de deux ou trois autres hommes dans la même attitude, lesquels frappent alternativement sur l'ouvrage qu'on travaille.

Les autres artisans de Guinée sont des potiers de terre, des cultivateurs, des pêcheurs & des

chaſſeurs. Leur poterie eſt très-fragile & d'une forme peu commode, étant ronde par-deſſous avec une entrée très-étroite, à peu près comme les pots dans leſquels on fait nicher les moineaux en France.

Les pêcheurs s'aſſocient ordinairement pluſieurs, & ſe mettent dans un petit canot fait d'un ſeul tronc d'arbre creuſé, qui a juſqu'à quarante pieds de long ſur deux ou trois de large. Ils vont ainſi jettant la ligne avec un hameçon de leur fabrique ou de façon européenne. Les gros poiſſons qu'ils rencontrent, ils les harponnent avec des fers ſemblables à ceux d'une flèche attachée à une corde qui ſert à tirer le poiſſon à terre. On l'expoſe

au ſoleil, où il ſe corrompt bientôt; & c'eſt dans cet état qu'ils l'aiment. Ils en mangent une partie & en vendent une autre; mais la plus grande eſt perdue, parce qu'ils ne veulent pas ſe donner la peine de la porter aux villages voiſins, & parce que les habitans de ces lieux ſont trop pareſſeux pour aller la chercher au bord de la mer.

Les Nègres qui habitent dans les campagnes, s'occupent à cultiver des cotoniers, & partagent ces travaux avec leurs femmes, ou prennent le ſoin de tirer du vin de palmier pour en faire commerce, ou encore tendent des pièges aux éléphans, chaſſent les bufles, les cerfs & autres bêtes ſauvages.

Les occupations ordinaires des femmes sont de prendre soin de leurs enfans, de broyer le mil dans un mortier avant de l'apprêter, & sur-tout de cultiver autour de la case du mil, des ignames & des patates. Toutes ces femmes ou filles n'ont pas moins de passion que les hommes pour les liqueurs fortes & pour le tabac. Rien n'est plus singulier que de voir une de ces femmes presque nue, la pipe à la bouche, avec un enfant sur son dos, travailler à la terre avec toute l'action de l'homme le plus vigoureux. Si l'enfant a besoin, elle suspend un moment ses travaux, lui donne à téter, & le remet à sa première place. Elles se prêtent

à tous les ouvrages qu'on leur fait faire, pourvu qu'on les paie. Le plus souvent les maris sont dans l'inaction, pendant que leurs femmes s'exténuent pour fournir à leur subsistance.

Avant de passer au détail des usages des Nègres dans leurs mariages & dans leurs funérailles, il est bon de faire connoître les distinctions qui règnent parmi eux, & qui ont fait croire à quelques voyageurs que ces nations reconnoissoient des nobles par leur naissance, & des inégalités naturelles dans les conditions. Je ferai mention de cinq ordres auxquels je réduirai tous les Nègres.

Le premier est celui de leurs

rois ou capitaines ; car ces deux mots ſignifient la même choſe.

Dans le ſecond, ſont compris les *caboceros* ou chefs de quartiers, ce qu'on pourroit appeler patriciens ou chefs de la bourgeoiſie, parce qu'en certains endroits ils ne ſont occupés que du bonheur des habitans de leur bourgade, rendant la juſtice, appaiſant les troubles & terminant à l'amiable les diſputes qui s'élèvent entr'eux.

Le troiſième ordre eſt composé de ceux qui ſe ſont rendus conſidérables par leurs richeſſes, ſoit qu'ils les aient acquiſes par le commerce, ſoit qu'ils en aient hérité. Ici, comme en Europe, l'opulence eſt un titre pour mériter

des honneurs & de la considération.

Les paysans qui cultivent le maïs, qui recueillent le vin de palmier, les pêcheurs, forment la quatrième division.

Enfin la cinquième renferme les esclaves qui se sont vendus eux-mêmes par pauvreté, ou qui l'ont été par leurs parens, ou que l'on a fait prisonniers en guerre.

Voyons à présent comment ceux des trois premières classes parviennent à leur grade. La dignité de capitaine, auquel les Européens ont donné le nom de roi, est héréditaire dans quelques endroits; dans d'autres, elle appartient au plus fort & au plus habile.

Elle paſſe à l'aîné des garçons ou au plus proche parent du prince ; à l'excluſion même de ſes enfans, ſuivant l'uſage établi en chaque royaume. Il n'y a parmi ces peuples ni cérémonie de couronnement, ni ſerment à prêter. On ſe contente de faire voir au peuple ſon nouveau roi, de le promener par ſon royaume pendant quelques jours, & l'inſtallation finit par une journée conſacrée à des feſtins & à toutes ſortes de divertiſſemens.

Dans les royaumes où les *Caboceros* ont part à l'adminiſtration, leur nombre eſt fixé, mais les enfans n'ont aucun droit aux charges de leurs parens. Lorſqu'il y en a de vacantes, les *Caboceros* s'aſſem-

blent & choiſiſſent parmi le peuple des ſujets âgés pour les remplir. Il faut être originaire du pays, y demeurer habituellement; il faut encore quelques formalités pour aſpirer à cette élection. Auſſi-tôt qu'elle eſt décidée, le nouveau patricien régale ſes confrères avec une vache & du vin de palme ou de l'eau-de-vie; après quoi il eſt confirmé dans ſa dignité. Sur la côte d'Or où les Hollandois ont un établiſſement, on amène au fort ceux qui ont été élus, on les préſente au gouverneur, le priant de permettre qu'ils ſoient reçus *Caboceros*. S'il n'y a rien à oppoſer à cette élection, le gouverneur fait jurer le nouveau magiſtrat Nègre ſur la

Bible, qu'il demeurera fidèle aux Hollandois, qu'il leur donnera du secours & les défendra de tout son pouvoir contre leurs ennemis, soit Européens, soit Nègres, sans en excepter aucun; & enfin, qu'il se comportera en bon & fidèle sujet. Il fait aussi le même serment entre les mains de ses confrères, & il les confirme par ces mots: *Que Dieu me fasse mourir, si je jure à faux & si je n'observe mon serment.* Cette cérémonie terminée, on lui applique la Bible sur la poitrine & sur la tête, on enregistre son nom; dès-lors il a la permission de paroître aux assemblées, il jouit de tous les privileges que la compagnie Hollandoise accorde aux Caboce-

ros, & de tous les avantages que rapportent les procès qu'il juge.

Le troisième ordre, parmi les Nègres, est celui des riches; mais il y a un moyen de se donner pour tel, & par-là de se rendre illustre & respectable. Celui qui a ce dessein, achète sept des plus grandes dents de l'éléphant, & en fait faire des cors sur lesquels ses domestiques apprennent à jouer les airs du pays. Lorsqu'ils sont suffisamment instruits, le maître fait avertir ses parens & ses amis. On s'assemble chez lui, on y boit copieusement, on y mange de même, & enfin on se divertit au mieux pendant quelques jours. Ensuite paroissent les femmes & les esclaves

du maître, tous vêtus magnifiquement & ornés de tout ce qu'ils possèdent, & même de bijoux d'emprunt. Les esclaves sonnent de leurs cors en public ; le *prétendant* fait des présens à ses amis, & tout le monde se sépare. Après cette fête, il peut, tant qu'il lui plaît, se divertir avec le son de ses cors; permission dont on ne peut jouir qu'après la cérémonie qu'on vient de voir.

Pour s'attirer encore un nouveau crédit & de plus grands honneurs parmi les siens, un Négre fait faire deux boucliers qu'il montre au public avec autant de formalités que les cors. La première nuit d'ensuite, il la passe à se promener avec

ſes armes, & tous ſes gens auſſi armés ; le jour, il s'occupe à tirer de l'arc ou du fuſil, & ſe livre à d'autres exercices militaires ; puis ſuccèdent les danſes & toutes ſortes de divertiſſemens, pendant huit jours que dure cette fête, à laquelle aſſiſtent les parens, les amis, & les femmes habillées comme il convient de l'être dans ces jours d'apparat. Cette fête ſignifie que celui qui la donne affrontera tous les dangers pour défendre ſes compatriotes, & qu'en tems de guerre il marchera le premier à l'ennemi & combattra juſqu'à la mort. Elle ne coûte pas autant que la première ; car au lieu de faire des préſens, on en reçoit même d'aſſez

confidérables. Un Nègre qui a ainfi affiché la bravoure, a feul le droit de faire porter deux boucliers devant lui.

Ici fe préfente naturellement la peinture des inftrumens de mufique qui entrent dans leurs divertiffemens. Ils en ont de plufieurs fortes, mais tous font un bruit défagréable. Les principaux font les cors dont je viens de parler, fur lefquels ils fculptent groffièrement des figures d'hommes ou d'animaux; leurs tambours font au moins de dix fortes de différentes groffeurs, mais la plupart faits d'arbres creufés, couverts de peau d'un côté & ouverts de l'autre. On les porte au cou ou on les laiffe

par terre, & on les bat avec deux bâtons qui ont la forme de marteaux. Au bruit rauque de ces cors & de ces tambours, on joint encore le ſon aigre d'un fer creux qu'un petit garçon bat avec un bâton. Voilà ce qui forme un concert nègre. En certains quartiers de la Guinée, on a de plus quelques flûtes de roſeaux, deſquelles on ne tire que des ſons aigus très-peu mélodieux. Ils eſtiment beaucoup celles qu'on leur porte d'Europe; mais ils n'en jouent pas mieux que des autres. L'inſtrument le moins déſagréable aux oreilles européennes, eſt celui qui eſt composé de cordes étendues ſur un bois creux qui eſt de la figure d'une

petite harpe. On s'y sert aussi d'un instrument appelé batafo au Sénégal, lequel rend un son diversifié, selon les tons qu'on en tire avec deux baguettes, comme celles de leurs tambours.

Rien de plus simple que les mariages des Nègres; ils ne savent ce que c'est que contrat & fiançailles. Ils n'ont jamais de dispute au sujet de la dot. Lorsqu'un jeune homme trouve une fille à son gré, il se rend auprès de son père ou de quelques-uns de ses proches parens & la demande en mariage. On consulte la fille; si elle donne son consentement, elle mange avec son mari la fétiche en signe de sa fidélité. On passe deux ou trois jours

en festins aux dépens du mari, qui enmène chez lui sa compagne. Là, elle est maîtresse absolue de tous les esclaves. Si le mari achète des maîtresses ou prend d'autres femmes, c'est du consentement de la première. Mais alors ces unions se font sans autre cérémonie que de donner au père tant d'onces d'or pour sa fille qu'il livre. La première femme refuse rarement cette liberté à son mari, à cause des avantages qu'il y a à avoir plusieurs femmes qui donnent beaucoup d'enfans, ce qui fait la richesse des ménages. Ces associations ne durent qu'autant qu'elles sont du goût des parties. La femme peut quitter son mari si elle le

prend en averſion, ou ſi elle s'en dégoûte, & alors ſes parens ſont obligés de reſtituer tout ce qu'ils ont reçu; mais ſi le mari renvoie ſa femme, il perd tout ce qu'il a donné. Les Nègres prennent autant de femmes que leurs facultés le permettent. Plus on en prend, plus on eſt diſtingué. Un homme qui en a vingt ou trente eſt un puiſſant ſeigneur; mais alors deux de ces femmes ſont exemptes de travail; la première eſt la plus conſidérable, & elle porte le nom de *grande femme.* Elle commande à toutes les autres, elle ne ſe mêle que de l'intérieur de la maiſon : la ſeconde s'appelle *Boſſum*, nom qui ſignifie divinité en leur

langue, parce qu'elle eſt conſacrée à leur idole favorite. Ils ſe piquent d'une grande délicateſſe ſur le chapitre de la fidélité de ces deux femmes, mais ils s'intéreſſent peu à celle des autres, pourvu qu'ils en puiſſent tirer de l'argent. Il y a de ces maris, ſur-tout ſur les côtes fréquentées par les Européens, aſſez infâmes pour être d'intelligence avec leurs femmes, dans la vue de partager avec elles le prix de leur proſtitution dont ils ſe font rendre un compte exact. Le mari prévenu ſurprend ſa femme, & alors l'adultère eſt obligé de payer une amende proportionnée à ſes moyens. Parmi les gens les plus vils, cette amende n'eſt jamais moindre

que de trente ou quarante livres en denrées ou en argent. Dans l'intérieur du pays, on n'est pas si indulgent envers les adultères, & les deux coupables sont punis de mort, si leurs parens ne les rachètent pour une grosse somme. Malgré ces punitions rigoureuses, les Négresses sont si passionnées pour les plaisirs de ce genre, qu'on assure qu'il n'y a point de tems à perdre à faire sa cour, & qu'on n'essuie jamais de refus. Il est même assez commun de voir de ces femmes se conduire avec les jeunes gens qu'elles trouvent à leur gré de la même manière dont *Madame Putiphar en usa jadis avec Joseph*, & ne les pas trouver aussi rebelles, parce

que leur mort feroit inévitable s'ils étoient furpris avec elles. Dès qu'une femme a déclaré fa groffeffe, fon mari s'abftient de la voir, & offre à fes idoles des facrifices pour obtenir fon heureux accouchement. On donne aux nouveaux-nés trois noms, celui du père & de la mère, de quelques parens ou celui de fes deux grands pères, fi c'eft à un garçon, & de fes deux grandes mères, fi c'eft à une fille, en y joignant le nom du jour de la femaine dans lequel il eft né. Par la fuite les noms fe multiplient, à chaque action remarquable que fait un jeune homme, foit à la guerre, foit à la chaffe; on en voit quelquefois

qui en ont jusqu'à vingt. Il y a différens endroits où l'on circoncit chaque enfant, & on croit que cette coutume vient de la fréquentation des Mahométans. Dans presque tout le reste de la Guinée on se contente de le présenter à un prêtre de la religion reçue, qui le consacre par une cérémonie dont je n'ai pu me faire rendre compte.

Je passe aux funérailles des Nègres. Il est peu de peuples qui aient plus de crainte de la mort, & qui cependant y courent à plus grands pas par leur penchant excessif à la débauche en vin, en liqueurs & en femmes. Lorsqu'un homme tombe malade, ses parens en prennent le plus

grand ſoin, & ne négligent rien de ce qu'ils croient capable de lui prolonger la vie. Outre les remèdes qu'ils lui adminiſtrent, & qui ſont tous des décoctions ou des infuſions de ſimples, ou de leur ſuc qu'ils ont exprimé, on fait venir un de leurs fétichers, qui ordonne d'abord des ſacrifices de beſtiaux, de fruits ou même d'or, ſuivant les facultés du malade; & les offrandes appartiennent à ces prêtres. Si le malade recouvre la ſanté, le médecin eſt largement récompenſé; mais ſi ſon mal augmente, il eſt congédié, & l'on en appelle un autre, qui ne manque pas, comme ſon prédéceſſeur, de s'enrichir avec les offrandes qu'il preſcrit. Si le

malade meurt, la juſtice, le prêtre & les parens s'occupent pendant quelques jours à rechercher quelle a été la cauſe de ſa mort; s'il n'a point été parjure, & ſuppoſé qu'elle ne ſoit pas une punition de ſes dieux, s'il n'avoit pas quelqu'ennemi mortel qui l'auroit empoiſonné. Après ces informations ſur leſquelles le prêtre porte ſon jugement, il interroge le mort & l'idole, pour apprendre les raiſons du décès, & il va porter leur réponſe à la famille du défunt. C'eſt alors que les parens & les eſclaves pouſſent des hurlemens & des lamentations ſi horribles, que tout le village en retentit: d'abord viennent des jeunes gens avec des fuſils, pour tirer quel-

ques

ques coups auprès du corps en ſigne d'honneur. Pendant ce tems-là, les femmes du mort raſées, le corps & la tête couverts de terre blanche, n'ayant qu'une mauvaiſe pagne autour du corps, courent dans toutes les rues du village comme des furies, en prononçant continuellement les noms du défunt, en récitant les belles actions qu'il a faites pendant ſa vie, & en mêlant à cette triſte oraiſon funèbre des ſanglors & des cris épouvantables. On le met enfin dans un cerceuil avec ſes plus beaux habits, avec quelques uſtenſiles de cuiſine, des bijoux & de la poudre d'or, & on l'enterre dans un endroit écarté. Cette opé-

ration finie, tous les aſſiſtans reviennent à la maiſon du défunt, où l'on ſe réjouit à boire & à manger pendant pluſieurs jours.

Ces peuples ont tant de paſſion pour être enterrés dans leur patrie, que ſi quelqu'un vient à être tué ou à mourir dans un pays très-éloigné du ſien, ceux qui l'accompagnent lui coupent un bras ou une jambe, la font rôtir, en dépouillent l'os de toute chair & l'apportent à ſa famille, qui célèbre ſur cette partie les mêmes cérémonies que ſur le corps entier.

A la mort d'un roi ou d'un ſeigneur conſidérable, on garde ſon corps ſix mois ou un an. On pro-

clame le jour de ses obsèques dans toutes les terres de son obéissance, & il s'y trouve un concours extraordinaire. En plusieurs cantons, on immole aux mânes du défunt sa femme appelée *bossum*, quelques-uns des principaux esclaves & d'autres malheureux qu'on achète dans ce dessein C'est une chose déplorable de voir massacrer ces victimes infortunées. Ce sont autant de nouveaux Agag, & les sacrificateurs autant de Samuël. On les met en pièces & on les fait mourir mille fois, en les piquant, en leur arrachant des morceaux de chair, & par d'autres tourmens semblables.

J'ai vu moi-même, non sans

frémir, dans le pays d'Ante ſur la Côte-d'Or, périr de cette manière onze perſonnes, parmi leſquelles il y en eut une qui, après avoir enduré les plus cruelles douleurs, eut la tête tranchée par un enfant de ſix ans, qui fut preſqu'une heure à faire cette exécution, au grand applaudiſſement de l'inhumaine aſſemblée. Les Européens ont eſſayé d'abolir cette coutume parmi les Nègres qui vivent près de leurs forts; mais on n'y eſt pas parvenu par-tout. Ceux-ci font cette cérémonie en ſecret; mais les autres qui habitent loin des côtes, la pratiquent en grand appareil & avec une pompe extraordinaire.

LETTRE XLIII.

D'Ardra.

Pour la religion des Nègres, Madame, ce feroit une entreprife auffi téméraire qu'ennuyeufe, que de vouloir vous en décrire ici toutes les cérémonies. Elles ne font pas les mêmes par-tout, & leur abfurdité croît en raifon de l'ignorance de ceux qui les pratiquent. Tous les Nègres qui habitent au nord & à l'eft du Sénégal & aux environs du Cap Verd font mahométans, parce qu'ils ont des relations avec les Maures; mais ils n'ont ni mofquées, ni moullahs, & ne fêtent pas le vendredi, ainfi que les autres Mahométans. Ils ont

ſeulement leur *Bairam* ou Pâques, qui vient à la ſuite d'un Ramadam à leur mode, fort différent de celui des véritables Muſulmans. La cérémonie de la circonciſion eſt, à proprement parler, la ſeule choſe qui les faſſe reconnoître pour des Mahométans.

Quant aux autres nations de la Guinée, elles ſont toutes idolâtres. Les peuples de Bénin cependant circonciſent les garçons & les filles, mais ne peuvent rendre raiſon de cette coutume : ces nations reconnoiſſent un Dieu créateur & maître de toutes choſes, mais ils ne lui rendent aucun culte. Ils ont des idoles qu'ils adorent, & auxquelles ils donnent le nom

de fétiche. Il n'est pas aisé d'indiquer ce que c'est que ces fétiches, parce que ce terme a une infinité d'acceptions. Il signifie à la fois le nom générique des divinités, qui a pour synonyme *bossum*, & le culte même qu'on rend à l'idole. Ainsi, lorsqu'ils veulent lui sacrifier ou l'interroger, ils disent : *faisons fétiche.* Pour prêter serment, c'est faire *fétiche ;* pour se venger d'un ennemi, on fait *fétiche ;* & voici comment. On porte du vin ou quelques alimens à un prêtre, pour qu'il les conjure, & il les répand à l'endroit où leur ennemi a coutume de venir, dans l'idée que s'il vient à toucher à ces choses excommuniées, il

mourra bientôt. Celui-ci vient-il à s'appercevoir du projet qu'on a de le perdre, il se fait porter ou il saute par-dessus les matières maudites & n'a plus de crainte. C'est un crime que de répandre ainsi des conjurations, & celui qui en est convaincu, est quelquefois puni de mort, excepté le cas de larcin seulement, dans lequel tout le monde peut employer ce moyen pour découvrir le voleur.

Les prêtres ou fétichers n'ont rien qui les distingue des autres. Chacun a chez lui son idole particulière, composée à sa façon. Voici communément en quoi elle consiste à la Côte-d'Or. C'est un

grand vaſe de bois appelé *kalabas*, rempli de terre, d'huile, de ſang, de cheveux, d'oſſemens d'hommes & de bêtes, & de mille ordures pareilles. C'eſt devant ce mêlange monſtrueux qu'on appelle *fétiche* & en préſence de ſon miniſtre, que l'on vient faire les ſermens ſolemnels dans les circonſtances les plus importantes, telles que des traités de paix, des promeſſes d'argent, &c. On va conſulter encore le féticher avant d'entreprendre quelqu'affaire intéreſſante, & la réponſe, qui eſt toujours favorable, ne manque pas d'être bien payée & précédée de quelqu'offrande pour mériter la protection de l'idole.

Les ſeules fêtes qu'on puiſſe dire qu'ils ſolemniſent, c'eſt lorſqu'un village eſt ruiné par la ſtérilité, par le défaut ou la trop grande abondance de pluie. Les principaux s'aſſemblent & demandent aux prêtres ce qu'il y a à faire pour arrêter les maux qui les affligent : ceux-ci ordonnent des offrandes, des ſacrifices ; ces oracles ſont publiés par-tout. Ceux qui ne s'y conforment pas ſont mis à une groſſe amende.

La mer eſt, aux yeux de ces peuples, une divinité à laquelle on fait un ſacrifice public pour obtenir une pêche abondante. Il n'y a point de village qui n'ait un petit bois où les chefs vont

ſacrifier avec les prêtres, ſoit pour le bonheur général, ſoit pour leurs intérêts particuliers. Ces bois ſont ſacrés, & il eſt défendu d'y faire aucun dommage.

Malgré cette multiplicité de divinités, chaque homme, chaque femme a ſa fétiche particulière, à laquelle on ſacrifie le jour de la ſemaine dans lequel on eſt né. On offre à l'idole un mouton, un chevreau, une poule ou autre choſe, & l'on partage enſuite la victime avec ſes parens ou ſes amis, qui s'empreſſent d'en venir demander un morceau. Chacun ſe fait une fétiche à ſa fantaiſie. Pour les uns, c'eſt un petit morceau de bois jaune, rouge, une dent de chien,

de tygre, d'éléphant, un œuf. Pour les autres, c'est une arrête de poiſſon, un bout de corne remplie d'ordures, une branche d'épines, ou enfin de petites cordelettes faites d'écorce d'arbres.

Dans le royaume de Juïda, les ſerpens ſont les divinités du premier ordre, & c'eſt le plus grand ſacrilège d'en frapper un. Les arbres de haute-futaie ſont celles du ſecond rang, & la mer eſt du troiſième. On ne fait des offrandes qu'aux ſerpens & aux arbres, parce que celles qu'on jetteroit à la mer, feroient perdues pour les prêtres.

La prêtriſe n'eſt pas reſtreinte au ſexe maſculin. Il y a des pays où les prêtreſſes ſont en beaucoup

plus grand nombre que les prêtres, mais les uns & les autres sont respectés au point qu'ils ne sont sujets à aucune punition, pour quelque crime que ce soit. Les prêtresses sont au-dessus de tout reproche, & ne doivent aucun compte de leur conduite à leurs maris ; ceux-ci sont obligés de les servir à genoux & de leur obéir, comme un esclave obéit à son maître.

Les Nègres croient encore à l'existence de différens dieux subalternes, de mauvais génies toujours disposés à faire beaucoup de mal. En quelques pays, il y a une fête annuelle consacrée à chasser l'esprit malin hors des villes & des villages. On s'assemble, on court

dans les rues confusément, en poussant des cris horribles ; on jette des pierres de côté & d'autre, & chacun rentre chez soi. Pendant que dure cette scène diabolique, les femmes restent dans l'intérieur de la maison, & lavent, frottent tous les vases de terre & de bois qui servent aux usages domestiques, dans l'idée de leur ôter l'impureté que l'esprit infernal y auroit laissée en s'y cachant. En d'autres pays, au lieu de le chasser, on cherche à se le rendre favorable en lui donnant à manger ; & on voit dans les chemins, dans les campagnes une multitude de petits vaisseaux remplis d'alimens destinés au diable auquel ils donnent un corps blanc.

Il y a autant de variété parmi ces peuples dans leurs ſentimens ſur la création, qu'on en a vu dans leur culte. Les uns croient que l'homme a été engendré par une groſſe araignée ; d'autres qui l'attribuent directement à Dieu, s'imaginent qu'il créa d'abord les Blancs & puis les Noirs. Pour les éprouver, ils ajoûtent qu'il leur propoſa deux avantages, celui de ſavoir lire & écrire, & celui de poſſéder de l'or. L'option donnée, les Noirs choiſirent de poſſéder de l'or & abandonnèrent aux Blancs la connoiſſance des lettres, ce que Dieu approuva ; mais étant irrité de l'amour des Nègres pour l'or, il ordonna que les Blancs domine-

roient éternellement ſur eux, & que ceux-ci ſeroient obligés de leur ſervir d'eſclaves. D'autres nations croient que les premiers hommes ſont ſortis d'une caverne profonde qu'ils vont voir au fond de la mer.

Les Marabouts Nègres font auſſi une hiſtoire plaiſante des trois enfans de Noé, par laquelle ils expliquent la diverſité de la couleur de tous les peuples de la terre. Il ne faut que ſuppoſer avec eux que de ces trois enfans, l'un étoit blanc, l'autre baſané, & le troiſième noir, & que les femmes étoient de la couleur de leurs maris. La ſuite de cette hiſtoire excuſe au mieux, ſelon eux, l'inclination que

tous les Nègres ont au larcin, & les justifie pleinement, lorsqu'ils sont pris sur le fait.

Noé étant mort, disent-ils, les trois enfans s'assemblèrent pour faire le partage des biens qu'il avoit laissés, & qui consistoient en or, en pierreries, en argent, en ivoire, toiles, étoffes, pagnes, chevaux, chameaux, bœufs, moutons & autres bestiaux. Il y avoit même aussi des armes, des meubles, des grains, des pipes, du tabac & autres choses semblables. On mit tout en ordre. Le partage fut renvoyé au lendemain, parce qu'il étoit trop tard. Les trois frères soupèrent ensemble de bonne amitié, burent sans excès, fumèrent honnêtement

& se couchèrent : mais ils ne doi
mirent pas tous trois égalemen
Le Blanc, qui étoit plus vigilan
que les deux autres, se leva tou
doucement, puis prenant tout ce
qu'il y avoit de meilleur, comme
l'or, l'argent, les pierreries, l'ivoire & les meubles plus précieux, il les chargea sur les meilleurs chevaux, & s'enfuit avec toutes ces richesses au pays où l'on voit encore aujourd'hui que les Blancs sont établis. Le Maure ou basané s'étant éveillé quelque tems après la fuite du Blanc, & ne le trouvant plus, ni les meilleurs effets de l succession commune, il se hâta de s'emparer des chameaux, des chevaux, des bœufs, des ta-

pis & autres effets pour charger ſur ces animaux, & ſe retira dans les lieux où il vouloit fixer ſon ſéjour. Le Noir, comme le plus pareſſeux, ne s'éveilla que le dernier & fort tard. Il fut bien étonné de ne plus voir ſes frères & de trouver la maiſon vide, à l'exception de quelques pagnes, de quelques pipes de tabac, du mil, du coton, que ſes frères avoient mépriſés. Il vit bien qu'il étoit dupe & qu'il lui ſeroit impoſſible de ſe faire rendre raiſon par ſes frères, quand même il ſauroit l'endroit où ils s'étoient retirés. Dans ces circonſtances affligeantes, il s'amuſa à fumer & réfléchit à ce qu'il lui convenoit de faire pour ſortir

de la ſituation critique où il ſe trouvoit. Il crut que le meilleur parti étoit d'attendre avec patience qu'il ſe préſentât des occaſions d'uſer de repréſailles, & de s'emparer de tout ce qui pourroit tomber ſous ſa main, en dédommagement des biens que ſes frères lui avoient enlevés. Il s'arrêta donc à cette idée, & il pratiqua exactement l'avis qui en réſultoit. Tant qu'il vécut, ſes enfans & leurs deſcendans ne purent mieux faire que d'imiter leur père, & c'eſt ce qui fait qu'ils ſuivent tous ſon exemple.

Au ſujet de la nature de l'âme, il y a apparence que les peuples noirs la croient immortelle, puiſqu'ils enferment avec les morts

des habits & des ustensiles propres à leur usage dans une autre vie, & qu'ils immolent des esclaves pour les servir. D'autres pensent que leurs idoles interrogent les morts sur leur conduite, & que s'ils ont bien observé les jours qui leur étoient consacrés en ne mangeant pas de viandes défendues, l'idole leur fait passer doucement une rivière qui est bien avant dans la terre ferme, & les conduit dans un lieu de délices. Mais si les morts ont manqué à leurs devoirs envers l'idole, car les Nègres ne connoissent d'autre crime, ils sont précipités dans la rivière & ensevelis dans un éternel oubli. Quelques-uns s'imaginent

que les morts ſont tranſportés au pays des Blancs, où ils reprennent un corps de cette couleur.

LETTRE XLIV.

D'Ardra.

POUR achever de vous donner, Madame, l'enſemble de mes obſervations ſur la Guinée, il me reſte à vous entretenir, & de quelques formes biſarres de gouvernement, & de quelques uſages judiciaires, & ſur-tout de la manière de combattre. Cette Lettre ne ſera pas la moins curieuſe de celles que vous avez reçues.

Dans les états monarchiques, le roi ne maintient ſon autorité que par la force, & règne avec

un ſceptre de fer. Son or, ſes eſclaves ſont la meſure de ſa puiſſance & de l'obéiſſance qu'on lui voue. Si ſes richeſſes ſont médiocres, ſon pouvoir eſt borné au point qu'il ne peut rien obtenir de ſes ſujets qu'en les priant ou en les payant; mais l'opulence le rend abſolu & tyran. Il a un conſeil compoſé des principaux & des plus anciens du royaume, qu'il aſſemble lorſqu'il eſt queſtion de juger quelques affaires criminelles. Il les renvoie s'il n'eſt pas content de leur arrêt, & prononce lui-même une ſentence qui eſt exécutée ſur le champ. Toutes les peines corporelles, la mort même ſe rachètent par des amendes; & de

cette façon, il n'y a que les pauvres qui ſoient exécutés. Les voleurs d'enfans, de beſtiaux ſont punis de mort, ainſi que les meurtriers & les adultères. Mais ceux qui n'ont volé que des choſes ordinaires en ſont quittes pour reſtituer & payer une amende.

Il y a différens endroits où la manière de ſe faire payer de ce qui eſt dû a quelque choſe de fort ſingulier. Un homme, au lieu de demander à ſon débiteur, prend ce qu'il peut attraper, quand même la choſe vaudroit ſix fois plus que ce qui lui eſt dû, & ſans s'informer à qui elle appartient. Le propriétaire vient pour redemander ce qui lui a été pris ſi injuſ-

tement; le fripon le renvoie à ſon débiteur, & ne ſe deſſaiſit pas de ſon vol. L'autre ne manque pas d'aller le trouver & demande le paiement de ce qu'on lui a enlevé. Alors le débiteur eſt obligé de le ſatisfaire, & ſouvent au triple de la valeur de la choſe volée, parce que le propriétaire atteſte par ſerment quel eſt ſon prix. L'autre moyen dont ils ſe ſervent pour eſcroquer de l'argent n'eſt pas moins contraire à l'équité naturelle. Un fripon s'adreſſe à quelqu'un & lui dit : J'ai reçu de votre fils, de votre couſin, de votre eſclave un affront dont je viens demander réparation. Si vous ne me l'accordez, je me tuerai moi-même, ou

je me meurtrirai le corps, ou je tuerai quelqu'un, & cela retombera sur vous. Si on ne lui donne pas quelque chose, & que le fripon ait le courage d'exécuter une de ces menaces, comme cela arrive quelquefois, celui à qui il s'est adressé est appelé en justice, & condamné comme coupable du crime commis par le misérable qui l'a dénoncé.

Dans le royaume de Juida, la justice est beaucoup mieux connue, & les peuples y sont très-civilisés par comparaison avec les autres Nègres. Le meurtre & l'adultère avec les femmes du roi ne se pardonnent jamais. Les coupables sont brûlés ou ont le ventre fendu vivans; on leur arrache les

entrailles, on remplit leur corps de sel & on les expose sur la place du marché. Ces supplices sont très-rares, par la raison que les Nègres craignant extrêmement la mort, ne s'exposent pas volontiers à tout ce qui les y peut conduire. Le roi de Juida reste toute sa vie enfermé au milieu de ses femmes, & n'a qu'elles pour le servir. Il sort peut-être deux ou trois fois par an pour aller se divertir. Il est accompagné alors de plus de mille femmes habillées superbement, sans aucun homme. Les courtisans vont l'attendre à l'endroit qu'il leur a indiqué, & il y va de leur vie de badiner avec les femmes du roi, ou de s'en approcher de trop près.

Si quelqu'un va rendre visite un de ses supérieurs, ou s'il le re contre par hasard, il se met aussi tôt à genoux devant lui, baise l terre par trois fois, en se frappan dans les mains & en disant bo jour ou bon soir; l'autre répond assis ou debout, en frappant doucement dans ses mains & en disant *c'est assez*. Cependant, l'inférieur reste couché par terre jusqu'à ce que sa visite soit finie, & se retire alors en rampant & avec les marques de la plus grande soumission. Les enfans ont à peu près le même respect pour leurs pères, les cadets pour leurs aînés, & les femmes pour leurs maris. D'un supérieur on ne reçoit rien qu'à genoux &

à deux mains, après avoir baiſé la terre : en lui parlant, on a ſoin de ſe couvrir la bouche avec la main, pour que l'haleine ne l'incommode pas.

S'il arrive qu'un ſeigneur éternue, tous ceux qui ſont préſens tombent à genoux, baiſent la terre, frappent des mains & font, en ſe relevant, des vœux de proſpérité à celui qui a éternué. Les femmes, comme dans toute la Guinée, travaillent à la campagne ; celles du roi même n'en ſont pas exemptes, & on les y voit tous les jours aller par centaine. Dès que le gouverneur d'une province trouve une jolie fille dans ſon diſtrict, il eſt obligé de l'envoyer au

roi, ſans que les parens puiſſent s'y oppoſer. Ce prince a trois ou quatre mille femmes. Les grands ſeigneurs & les riches ſuivent l'exemple de leur prince & entretiennent trois à quatre cens femmes. Il y en a qui ont juſqu'à deux cens enfans; comme les pères ſont les maîtres abſolus de ces femmes & de ces enfans, ſur le moindre prétexte, ils les vendent. Ici, le fils aîné hérite de tous les biens de ſon père & de ſes femmes, dont il fait ce qu'il veut, à l'exception de ſa mère, à qui il fournit tout ce qu'il faut pour vivre tranquillement. Le roi de Juida n'étant ſervi que par des femmes, il s'en ſert ſouvent pour punir ceux qui ont

encouru sa disgrace, ou qui l'ont offensé. Rien de plus plaisant que de voir un bataillon de trois ou quatre cens femmes marcher le fer à la main, pour aller piller & abattre la maison d'un coupable ou d'un favori disgracié. Il est défendu, sur peine de la vie, de leur faire la moindre résistance, & le butin qu'elles font leur appartient.

Dans le royaume d'Angonna, sur la Côte-d'Or, il est d'usage que les femmes soient chargées du gouvernement, & elles remplissent cette éminente dignité avec autant de sagesse & de courage que les petits rois des autres pays. Je ne connois pas d'autre royaume dans toute la Guinée, dont le gouver-

nement puiſſe tomber en qu
nouille. La reine d'Angonna
conduit avec tant de prudence
que pour ne pas partager l'admi
niſtration avec un homme, elle
ne ſe marie jamais. Cependant,
pour ne pas ſe priver entièrement
des plaiſirs du mariage, elle achète
un jeune & joli eſclave, qui lui
tient lieu de mari, & à qui il eſt
défendu, ſous peine de mort,
d'avoir la moindre intrigue avec
une autre femme. Lorſque les charmes & la vigueur de la jeuneſſe
l'ont abandonné, ou que la paſſion de la reine eſt éteinte, elle
lui donne la liberté & en prend
un autre. Elle ne ſe pique ni de
chaſteté ni de conſtance; & ſelon les

idées reçues, comme elle eſt maîtreſſe de ſes faveurs ſans en être comptable, elle les accorde librement à qui il lui plaît, ſans craindre de ſcandaliſer perſonne. Sa fille aînée eſt la plus proche héritière du trône. Elle vend ſes fils pour être eſclaves, ou elle en diſpoſe de façon à ne pas interrompre la ſucceſſion dans la ligne féminine. La mère a ſoin d'inſtruire ſa fille de ſes principes civils & politiques. La jeune princeſſe ſe forme de bonne heure ſur ſon modèle, & auſſi-tôt que la nature a parlé, on lui achète un eſclave de ſon goût pour ſes amuſemens amoureux.

Dans le gouvernement républicain, l'adminiſtration eſt partagée

entre les vieillards appelés *Caboceros*, & les jeunes gens voués aux armes, qui s'appellent *Manceros*. Les premiers jugent les grandes affaires, & les derniers celles de moindre importance. Mais lorsqu'il est question de guerre, les uns & les autres s'assemblent, & prennent de concert des délibérations relatives aux circonstances. Les Manceros, animés par l'espoir du pillage, ne manquent presque jamais l'occasion de déclarer la guerre à leurs voisins, sur-tout lorsqu'ils les voient plus riches qu'eux-mêmes.

En général, tous les Nègres étant très-lâches, leur manière de faire la guerre n'offre ni évolutions raisonnées, ni combinaisons profondes

dans l'art militaire. Une irruption ſoudaine dans le pays auquel l'on en veut eſt la première déclaration de guerre. On pille, on tue, on fait des eſclaves & on ſe retire. S'il ſe rencontre une armée qui s'oppoſe à toutes ces expéditions, on ſe bat, mais ſans ordre, ſans diſpoſition préalable. Chaque capitaine tient ſes ſoldats fort ſerrés les uns contre les autres, & pour être plus en ſûreté lui-même, il reſte au centre. Une armée eſt ainſi composée de pelottons d'hommes, & rarement elle va à trois ou quatre lieues ſur la Côte-d'Or, où les royaumes ſont fort multipliés. Les détachemens ainſi raſſemblés ne donnent pas tous enſemble, mais une troupe

attaque celle de l'ennemi qui lui est opposée. Si elle a du dessous, le reste des troupes de son parti prend la fuite & l'abandonne à la discrétion du vainqueur. Ils ne se tiennent pas droits en combattant, ils courent tous courbés, afin que les balles leur passent par-dessus la tête. Il y en a qui s'avancent vers l'ennemi en rampant jusqu'à portée de faire leur décharge ; l'un tire assis, l'autre couché, un autre à genoux ; après quoi ils s'enfuient à toute jambe vers leur parti, pour charger leurs armes & revenir au combat. En un mot, ils font tant de grimaces en se courbant, en se traînant par terre, en sautant & en criant, que ces scènes ont plus l'air

l'air d'une singerie que d'un combat. Leurs armes sont des fusils, des carabines, des sabres fort larges de la forme d'une serpe, l'arc & les flêches, l'assagaye, qui est une espèce de dard ou de javeline armée de fer, qu'ils lancent à vingt pas, & qui se manie comme une lance. Ils n'ont pas d'autres armes défensives que le bouclier, qu'ils tiennent de la main gauche en combattant avec le sabre ou l'assagaye. Ces boucliers sont faits de bois de quatre à cinq pieds de long, & de trois de large. Les uns les couvrent de peau de tygre, de cuir doré ou de petites plaques d'or. Quelques rois ont aussi du canon, mais ils savent peu

s'en ſervir à la guerre Plus communément il ne leur ſert que pour faire des ſalves à l'honneur de quelqu'un.

On ne fabrique point de monnoie en Guinée ; les ſeules qui y aient cours, ſont des koris ou petites coquilles qui ſont répandues dans toute l'Inde, & que les Européens apportent aux Nègres. Preſque toutes les nations d'Europe ont des établiſſemens ſur les côtes de Guinée, pour y acheter de l'or, de l'ivoire, de la gomme, & ſur-tout des eſclaves, qu'on tranſporte enſuite dans les colonies d'Amérique, où on les emploie à la culture de la terre, à la fabrication du ſucre, de l'indigo, & à toutes ſortes d'ouvrages.

LETTRE XLV.

De l'Ile de Gorée.

J'AI cherché, Madame, à pénétrer dans la Nigritie, mais les moyens d'y voyager avec quelque sûreté ont manqué à mon désir. Il a fallu, malgré moi, me résoudre à passer outre; il a fallu m'en rapporter à ce que j'ai pu recueillir de la bouche de quelques Européens que j'ai trouvés sur mon passage, & qui ont visité quelques parties de ce pays. Il est à desirer que les voyageurs qui me suivront soient plus heureux que moi.

« La Nigritie est une des plus vastes régions de l'Afrique, & en

même tems une des moins connues elle confine à l'Abyssinie & à la Nubie, autrement dit le royaume de Sannar, qui la bornent à l'orient; & elle tire son nom ou de la couleur noire de ses habitans, ou du fleuve Niger, qui la traverse dans toute son étendue, & la rend assez fertile.

Ce pays, séparé du reste du monde par des déserts arides, par des montagnes escarpées, étoit encore ignoré à la fin du dixième siècle. Un mahométan, que le hasard avoit alors conduit en Barbarie, résolu de connoître toutes les parties de l'Afrique, traversa les déserts, franchit les montagnes, & sa curiosité, secondée par son courage,

lui faisant surmonter tous les obstacles, il arriva enfin dans la Nigritie, où avant lui, aucun voyageur n'avoit pénétré. Les habitans, dont le nombre étoit incroyable, n'avoient ni loix, ni mœurs, ni gouvernement, ni religion. On ne voyoit parmi eux ni rois, ni princes, ni magistrats; ils vivoient dans une parfaite égalité. Contens des productions du climat, ils ne cherchoient point à faire de conquêtes. Les uns cultivoient la terre, les autres gardoient les troupeaux. Ils s'assembloient dix ou douze, tant hommes que femmes, pour passer la nuit dans une cabane, & chaque homme prenoit la femme qui lui convenoit, parce qu'elles

étoient toutes en commun. Les enfans l'étoient de même, & toute une peuplade ne formoit qu'une seule famille.

» Un des premiers rois de Maroc poussa ses conquêtes jusques dans cette contrée, & la soumit peu de tems après qu'elle eût été découverte. Les Lybiens s'en rendirent maîtres ensuite & y portèrent leur religion, qui étoit le mahométisme, ils y établirent leurs loix, leur commerce & leur langue. Les Nègres, impatiens de la domination de ces étrangers, résolurent de secouer le joug. Un des braves du pays de Tombut se mit à la tête d'un parti & massacra leur nouveau roi. Appelant ensuite

autour de lui ses compatriotes, il leur montra son poignard, teint du sang de leur souverain, & son crime fut à leurs yeux l'action d'un héros digne de régner. Ils le proclamèrent roi de Tombut, & s'étant réunis sous ses ordres, ils égorgèrent ou chassèrent les Lybiens. Leur exemple fut suivi dans tous les autres cantons, & les différens trônes du pays ne furent plus occupés que par des Nègres. Ils conservèrent les loix, la religion, le gouvernement établis par leurs premiers maîtres, & c'est de là que prit naissance cette multitude de petits royaumes qui partagent la Nigritie, & dont tous les habitans font profession du

mahométiſme. On aſſure que pluſieurs de ces états ont été conquis par l'empereur de Maroc, & ſont aujourd'hui gouvernés par des pachas. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que j'ai pu apprendre de la plupart de ces diverſes contrées, que l'uſage a honorées du titre de royaume.

» On nomme Goaga un petit pays habité par un peuple barbare, qui vit, dans la montagne, du produit de ſes troupeaux. Après avoir joui long-tems de ſa liberté, il fut aſſervi par un de ſes compatriotes. Cet homme étoit au ſervice d'un marchand égyptien ; & un jour qu'il n'étoit pas éloigné de ſa patrie, il égorgea ſon maître, prit ſon argent & s'en re-

vint dans ſon pays. Les richeſſes que ſon crime lui avoit procurées, éveillèrent ſon ambition ; il acheta des chevaux & des eſclaves, aſſembla pluſieurs brigands, ſe mit à leur tête, & fit des excurſions ſur les peuples voiſins. N'ayant à combattre que des hommes foibles & ſans armes, il revenoit toujours chargé de dépouilles, qu'il changeoit pour des chevaux & pour des eſclaves. Enfin le nombre de ſes ſoldats devint ſi conſidérable, que les Goagois ſe voyant hors d'état de lui réſiſter, le reconnurent pour leur ſouverain. Son fils hérita de ſon courage & de ſa puiſſance, & tranſmit à ſes deſcendans un royaume

qu'ils ont eux-mêmes considérablement agrandi.

» Celui de Bournou abonde en bled & en troupeaux, & les habitans sont presque tous pasteurs. Le roi entretient trois mille hommes de cavalerie, & une infanterie encore plus nombreuse, toujours prêts à à le suivre à la guerre, au moindre signe de sa volonté. Ses revenus consistent dans la dîme qu'il perçoit sur la récolte, dans le pillage qu'il fait sur ses ennemis. Il tire ses chevaux de Barbarie, & il est dans l'usage de ne les payer qu'en esclaves. Les marchands attendent qu'il soit de retour de ses expéditions; mais dans cet intervalle, ils sont nourris aux dépens du mo-

narque. On prétend que ce prince possède des richesses immenses ; que ses étriers, ses éperons, ses armes, sa vaisselle, les mors de ses chevaux, jusqu'aux chaînes avec lesquelles il attache ses chiens, sont de pur or.

On trouve aussi beaucoup de ce métal dans un canton du royaume de Guengura ; mais comme on ne peut y arriver que par des chemins impraticables aux chameaux, on voiture les marchandises qu'on y échange sur le dos des esclaves. Ces malheureux, quoique chargés presqu'au-delà de leurs forces, font presque tous les jours sept ou huit lieues, & il y en a même qui vont & reviennent le même jour.

Outre les marchandiſes, on les force de porter encore la nourriture de leurs maîtres & celle des ſoldats qui les eſcortent.

» Les royaumes, ou pour parler plus convenablement, les diſtricts de Zanfara, de Zegzeg, de Caſona, ſont ajourd'hui partie de la ſouveraineté de Tombut, dont celui de Cano eſt devenu tributaire, de même que ceux d'Agades, de Ginoa, de Melli, de Guber & de Gualata. Celui de Gago tire ſon nom d'une ville qui eſt pour ainſi dire le rendez-vous de toutes les marchandiſes de l'Afrique ſeptentrionale. On y amène des draps de Barbarie & des eſclaves de tout ſexe, des chevaux, des épées, des

éperons,

éperons, des brides, &c. & l'or y est si commun, que tout s'y vend quatre fois plus cher qu'en Europe. Ces petits rois, tout petits qu'ils sont, ont un despotisme absolu dans leurs états. Ils sont maîtres de la liberté de leurs sujets; nul ne pourroit s'opposer à leur volonté, sans encourir sur le champ une mort certaine.

» De tous ces pays, Tombut est le seul à qui on puisse raisonnablement donner le titre de royaume, par son étendue & par sa puissance. Il y a dans sa capitale, qui porte le même nom, une infinité de marchands, d'artistes & de fabricans de toiles de coton. On y apporte même des draps d'Europe,

& il s'y fait un si grand commerce, que tous les habitans en général y sont fort riches. Mais on prétend que le roi de Tombut, auquel presque tous ses voisins paient tribut, est tributaire lui-même de l'empereur de Maroc. Quoi qu'il en soit, sa cour est la plus magnifique de la Nigritie. Lorsqu'il fait un voyage, ou qu'il va à la guerre, son chameau est conduit par les plus grands seigneurs. Ses peuples ne l'abordent jamais sans se prosterner; les étrangers, les ambassadeurs mêmes ne sont pas exempts de cette humiliante cérémonie.

» On ne voit tous ces rois que lorsqu'on a besoin d'eux, & toutes les fois qu'on veut leur

parler, il faut les prévenir par des préſens ; ſans quoi ils ſe croiroient inſultés, & loin d'en rien obtenir, on ne feroit que les indiſpoſer. Ces préſens conſiſtent ordinairement en eau-de-vie, en quelques armes & pièces d'étoffes, & ſurtout en quelques mouchoirs des Indes pour leurs femmes ou leurs maîtreſſes, qui en ſont fort curieuſes ; alors ils reçoivent avec bonté les envoyés, leur témoignent leur ſatisfaction, ſe font un plaiſir & même un point d'honneur d'accorder ce qu'on leur demande. Si l'on manque de parole à l'un d'eux, ils en ſont tous offenſés, & ne ſe font plus de ſcrupule de vous tromper.

» Le roi de Tombut ne ſouffre aucun juif dans ſes états ; ſa haine à leur égard eſt pouſſée ſi loin, que ſi quelqu'un de ſes ſujets entretient commerce avec eux, tous ſes biens ſont confiſqués. Les plus notables de ce royaume, jadis toujours guerriers, toujours victorieux, aujourd'hui ſtudieux & pacifiques, ſont les juges, les docteurs & les prêtres, tous gens avec leſquels le monarque ne remporteroit plus de victoire comme autrefois, ni ne rendroit ſes voiſins tributaires. En revanche, ils paroiſſent fort animés de l'amour des lettres ; on peut du moins en juger ainſi, par la prodigieuſe quantité de livres & de manuſcrits que les Arabes leur ap-

portent. C'eſt la marchandiſe du pays qu'on eſtime le plus & qui ſe vend le plus cher. La monnoie courante conſiſte en de petites coquilles qui ſe tirent de Perſe; il en faut quarante pour faire un grain d'or.

» On aſſure que ce métal eſt ſi commun dans ce royaume, que pour peu qu'on remue la terre, on en trouve par-tout ſous ſes pas. La plupart des rivières qui deſcendent de l'eſt, en entraînent avec elles en poudre & en grain, ſur-tout après les grandes pluies & les débordemens. On l'appelle or de la vaſe, à cauſe de la manière dont les Nègres le ſéparent de la terre. Il n'eſt pas néceſſaire de la creuſer bien avant; il ne faut qu'en

racler la superficie, la laver dans une sebile, & en verser l'eau par inclinaison, pour avoir au fond l'or en poudre, & souvent même des grains considérables. Cette façon d'exploiter les mines est cause qu'on ne découvre que l'extrêmité des rameaux, sans aller au filon principal. Il est vrai que ces rameaux sont pour l'ordinaire si riches & d'un or si pur, qu'il ne faut ni le piler, ni le fondre pour le mettre en œuvre. La terre qui le produit n'est ni dure, ni difficile à creuser, & dix hommes peuvent y faire plus d'ouvrage, que deux cens dans les plus riches contrées du Pérou & du Brésil.

» Les Nègres ne connoissent poin

les terres où il y a plus ou moins d'or. Ils savent, en général, qu'on en trouve presque par-tout. Et quand ils rencontrent quelque veine abondante, ils s'y arrêtent & continuent d'y travailler, jusqu'à ce qu'elle cesse de produire. Ils la quittent alors & en cherchent une autre. Ils croient que l'or a la malice de changer de place & de se cacher, quand on va pour le recueillir; & sur ce préjugé, s'ils n'en trouvent point dans un endroit, ils disent tranquillement qu'il s'est enfui, & ils vont ailleurs. Lorsque sans beaucoup de peine, ils retirent beaucoup d'or, ils fouillent à quelques pieds de profondeur, & ne vont pas plus loin, non que

la veine diminue; ils avouent au contraire, que s'ils creufoient plus avant, elle deviendroit plus abondante, mais ils font trop pareffeux pour continuer un travail pénible. D'ailleurs, ils n'ont ni l'invention des échelles, ni les inftrumens néceffaires pour étayer les terres & prévenir les éboulemens.

» Il n'eft pas permis à tous les particuliers de chercher de l'or où bon leur femble, ni quand il leur plaît. Cela dépend abfolument de la volonté du fouverain. Il fait avertir fes fujets, que tel jour on exploitera telle mine, & chacun fe rend au lieu convenu. Les uns fouillent, les autres tranfportent la terre; ceux-ci apportent l'eau, ceux-là

délaient & lavent la matière ; d'autres gardent l'or que l'on tire, & observent si les laveurs n'en dérobent pas quelque partie. Le travail achevé, on partage ce qu'on a recueilli, après que le souverain a pris ce qu'il a voulu. Comme cette contrée ne produit presque que de l'or, il sert aux habitans pour se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie. On leur fournit les marchandises dont ils ont besoin. Dans le sein même de la stérilité, on voit régner l'abondance.

Au nord de la Nigritie, est le vaste désert de Saara, qui, du levant au couchant, a plus de huit cens lieues, & près de quatre cens, du septentrion au midi. Ce

pays, que les Latins appeloient désert de Lybie, est plat, sablonneux & stérile. Les caravannes qui le traversent, dirigent leur marche avec la boussole. La disette d'eau en a fait périr plusieurs, d'autres ont été ensevelies sous le sable. On y voit néanmoins une ville nommée Tagazis, qu'on dit être fermée de murailles, mais où il n'y a ni commerce, ni police. On prétend que les femmes y ont la principale autorité; cependant le roi de Maroc y tient un gouverneur & une garnison. Tagazis est située dans la partie occidentale du désert; les habitans y sont fort pauvres; le territoire ne produit que du millet, des dattes & quelques olives.

» Les peuples répandus dans le désert de Saara, sont un mêlange d'Arabes & de Maures. Ceux-ci sont originaires de Barbarie, les autres descendent des anciens Arabes, qui conquirent l'Afrique du tems des califes. On leur donne à tous le nom de Maures, & on les divise en plusieurs tribus, qui ne reconnoissent point de souverains. Chaque tribu forme une petite république, gouvernée par un chef qui est ordinairement le plus riche de la peuplade. Leurs villages ne sont qu'un assemblage de tentes rangées en cercle, dont le centre est occupé la nuit par des bestiaux. Des sentinelles veillent autour du camp, pour garantir l'habitation

des ſurpriſes de l'ennemi, des voleurs ou des bêtes féroces. Quand le bétail a conſommé tous les pâturages d'un canton, on va s'établir dans un autre ; on met les femmes & les enfans dans des paniers, ſur le dos des chameaux ; les meubles & les tentes ſont portés par des bœufs ; & les hommes, montés ſur des chevaux, conduiſent la troupe. Cette vie errante n'eſt pas ſans agrément ; elle leur procure ſans ceſſe de nouveaux voiſins, de nouvelles commodités, de nouvelles perſpectives. C'eſt la vie des anciens patriarches. On ne ſe dérobe point à la douce illuſion que préſentent de tels objets. On oublie ſon ſiècle & ſes

contemporains ; & l'on ſe rappelle ces tems fortunés de l'amour & de l'innocence où les hommes étoient ſimples, & vivoient heureux & contens.

» Ceux-ci profeſſent le mahométiſme ; mais ils n'ont ni moſquées, ni lieux fixes pour leur culte. Ils prient où ils ſe trouvent, en obſervant les heures preſcrites par la loi. Leurs prêtres ſe nomment marabouts. A leur contenance grave & modeſte, à leurs diſcours, qu'ils commencent & finiſſent toujours par le nom de Dieu, vous les croiriez les plus religieux de tous les hommes ; mais lorſqu'on les met à l'épreuve, ſur-tout dans les affaires de commerce, on ne trouve que

de l'hypocrisie, de l'avarice, de la cruauté, de l'ingratitude, de la superstition, de l'ignorance, sans aucun principe de vertu morale, ou même d'honnêteté naturelle; ce sont les pharisiens du mahométisme.

L'habillement de ce peuple approche assez de celui des sauvages. La plupart n'ont qu'une peau de chèvre autour des reins; les plus riches se couvrent d'une chemise avec des hautes chausses qui leur descendent sur les talons. Pardessus tout cela, est une grande casaque sans boutons, liée avec une ceinture qui leur fait deux ou trois fois le tour du corps. Les femmes ont une chemise de coton,

& par-dessus une pièce d'étoffe rayée en manière d'écharpe. Une partie de leurs cheveux est relevée sur la tête, l'autre est liée par-derrière & leur tombe sur la ceinture. Leurs boucles d'oreilles sont plus grandes ou plus précieuses, à proportion de leurs richesses. Elles ont des bagues à chaque doigt, des bracelets aux jointures des bras, des chaînes & d'autres anneaux à la cheville du pied. Si elles paroissent devant un étranger, ce n'est que sous un voile qui leur couvre les mains & le visage. Jamais elles ne sortent seules; les hommes mêmes ont l'attention de détourner la vue lorsqu'ils les rencontrent: pleins

du plus grand respect pour elles ils s'abstiennent sur-tout de le exposer en public, & veillent réciproquement les uns les autres sur leur conduite. Personne n'entre dans le lieu particulier qu'elles habitent. Jamais on ne fait mention d'elles, même entre amis intimes, tant on est persuadé que la femme la plus honnête est celle dont on parle le moins.

» Les filles ne portent qu'un morceau d'étoffe autour des épaules, & plus bas une jupe de peau coupée en plusieurs bandes, qui les couvrent assez bien dans un tems calme ou lorsqu'elles restent tranquilles; mais à la moindre agitation, le vent le plus léger les met

en désordre. Les Moresques ont le teint brun, mais les traits réguliers, de grands yeux noirs & brillans, la bouche petite & les dents d'une extrême blancheur.

» L'occupation ordinaire de ces filles & de leurs mères, est de filer le poil de chèvre & de chameau qu'elles apprennent de bonne heure à mettre en œuvre, de fabriquer des étoffes, de préparer les alimens, de faire la provision d'eau & de bois. La propreté, qu'elles regardent comme le premier devoir, est aussi leur première parure. Persuadées qu'il n'est pas d'objet plus dégoûtant qu'une femme malpropre, elles croient ne bien faire que ce qu'elles font proprement.

Aussi la première chose que demandent sans exception les filles & les femmes du désert par-tout où elles campent, c'est de l'eau pour se baigner ou se laver.

» Les maris, de leur côté, ont pour elles beaucoup de complaisance. Ils consacrent à leur parure presque tout ce qu'ils gagnent par le commerce & le travail. Tout l'or qu'ils apportent de la Nigritie, ils le font servir à leur faire des bracelets & des boucles d'oreilles. Comme ils sont passionné pour ce métal, & que la natur n'en produit point dans leur pays ils font volontiers le voyage c Tombut; & la moindre espéran de gain les engage dans de lo

gues courses, & leur fait braver toute fatigue & tout danger.

» Dans ces voyages, tout ce qu'ils trouvent sur leur chemin semble leur appartenir. Ils confondent dans leur brigandage les amis & les ennemis. Semblables à ces navigateurs qui exercent tout-à-la-fois le commerce & la guerre, ils se saisissent même des Négres qui trafiquent avec eux; & s'ils ne les gardent pas pour leur usage, ils les vendent aux européens ou aux maures de Fez & de Maroc. En un mot, les mœurs & les coutumes de ces peuples sont presque les mêmes que celles de l'Arabe Bédouin. C'est la même manière de camper, de voyager, de nourrir

les bestiaux, de cultiver la terre, de conserver les grains, de vivre en famille & d'enterrer les morts. C'est le même respect pour les prêtres, le même amour pour les enfans, le même soin des chevaux, le même attachement pour les femmes. Ce sont enfin les mêmes fêtes, les mêmes amusemens, la même superstition & la même ignorance ».

Fin du vingtième Volume des Voyages.

TABLE

Pour les dix-neuvième & vingtième Volumes des Voyages.

TOME XIX.

Pays des Hottentots.

Le conducteur ne sait point la route. Les deux voyageurs ne peuvent se procurer un Hottentot pour mener les bœufs ; ils font de nécessité vertu, & les conduisent eux-mêmes. Ils se procurent un Hottentot, qui s'enivre lui & plusieurs autres, avec l'eau-de-vie de leurs maîtres. Ils sont en danger d'être tués par les Hottentots ivres. Ils mettent un serpent vivant dans la liqueur. Les Hottentots avalent le poison des serpens, qu'ils regardent comme un puissant préservatif contre leurs morsures. Le voyageur trompé dans son attelage de bœufs ; l'un d'eux retourne à la maison du vendeur. Description de la ferme & de la

forêt de Tyger-Hock; description des Hottentots, de leurs personnes, habillemens, ornemens. Ils se frottent de graisse & de suie, ce qui dénature la couleur de leur peau. Les Hottentots se frottent de la poudre de Bucku. Ils ne portent point aux bras & aux jambes des intestins d'animaux, mais des anneaux de cuir. Comment ils font ces anneaux. Leurs craals ou villages, & leurs huttes; leurs mœurs & leur caractère. Hommes-boshis ou Hottentots sauvages, &c. Deux filles Hottentotes viennent voir le chariot des voyageurs par curiosité; leur conduite édifiante. L'auteur cherche en vain à louer un

TOME XX.

ABYSSINIE.

CONGO.

GUINÉE.

NIGRITIE.

Fin de la Table.

